

mercredi

les élections 1979

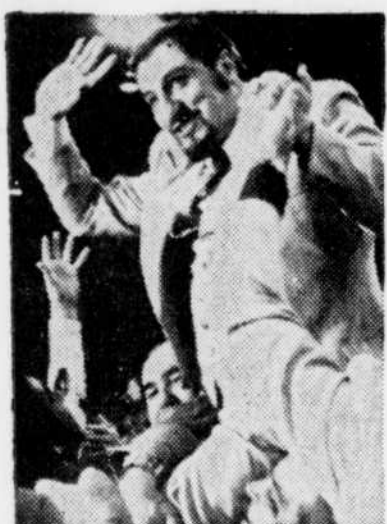
A six jours seulement du scrutin du 22 mai, nous vous présentons un tableau de la position des partis en présence sur les grands thèmes débattus tout au long de la campagne électorale. Du côté du chef du Parti libéral, l'atmosphère est au beau fixe, M. Trudeau vivant depuis deux jours les heures parmi les plus savoureuses et les plus satisfaisantes de la présente campagne. Quant au chef conservateur, Joe Clark, il semble se laisser porter par une sorte de sentiment victorieux qui transpire dans les récents sondages.

pages A-2, B-1, B-2, B-3 et B-7

L'optimisme renaît

Les fabricants québécois de maisons mobiles croient qu'après une année désastreuse en 1978, la production va connaître une hausse sensible.

page E-1



Pauvres Rangers

Les Rangers de New York ont reçu, hier, une leçon de hockey des Canadiens et le joueur Mike McEwen a de la difficulté à comprendre cette défaite de 6-2.

pages D-1 et D-2

Harguindeguy réélu

Jean-Louis Harguindeguy a été réélu avec toute son équipe à la tête du Syndicat des fonctionnaires. C'est le quatrième mandat de M. Harguindeguy.

page F-1

Le transport scolaire

Le transport scolaire, qui a coûté cette année plus de \$200 millions, pourrait être confié aux conseils de comté.

page C-7



Postes Canada
Canada Post

Dans la 2^e partie du dossier sur la sécurité aux Postes canadiennes, Pierre Boulet traite des investissements qui totalisent \$1,090,429,000 et de l'imposant système de surveillance des employés.

page A-5



En éditorial

Monique Payeur commente le rapport du Conseil du développement social sur l'avenir de la sécurité sociale au Canada.

page A-4

La corrosion et les automobiles

Notre chroniqueur à la consommation, Robert Fleury, parle des nouveaux espoirs qui sont permis aux propriétaires d'automobiles qui rouillent.

page C-1

Pour bronzer

Nous vous parlons aujourd'hui des produits qui existent, nouveaux et anciens, très efficaces ou peu.

page C-3

Attention à la toxocaracanus

NEW YORK (AP) — Des médecins ont constaté qu'un enfant de cinq ans, Douglas Tomolonus, est devenu définitivement aveugle d'un oeil parce qu'il avait été en contact avec des excréments de chiens. Ce cas est sans précédent.

Des bactériologistes de l'hôpital presbytérien de Columbia sont arrivés à cette conclusion en utilisant un test récemment mis au point pour diagnostiquer cette maladie, appelée toxocaracanus.

Selon les médecins, cette maladie ne peut être contractée qu'en mangeant des excréments contenant des vers, ce qui est fréquent chez les chiens, ou en les touchant puis en portant les mains à la bouche.

Un responsable de l'hôpital a précisé que les parents du garçon l'y ont conduit parce que d'autres médecins avaient diagnostiqué une forme mortelle du cancer de la rétine.

sommaire

Annonces classées	H-6 à H-25
Arts et lettres	D-7 à D-9
Bandes dessinées	H-26
Bridge	H-21
Carrières et professions	D-18 et D-19
Consommation	C-1 à C-4
Décès	H-27
Economie-finances	E-1 à E-4
Feuilleton	H-22
Hier et aujourd'hui	D-12 à D-18
Horoscope	H-20
Information régionale	B-4 et B-5
Monde	G-1 à G-8, H-1 à H-27
Mot mystère	H-8
Mots croisés	H-18
Où aller à Québec	D-9
Patron	H-19
Pierre Champagne	A-14
Sciences	H-25
Sport	D-1 à D-6
Télévision	D-8
Vie sur le campus	E-12

météo

Nuageux avec possibilité d'averses. Aperçu pour demain: ensoleillé, sauf à l'est du Québec où le dégagement sera plus lent. détails, page H-6

Tollé des professionnels du Québec La décentralisation est déjà en marche

par Claude VAILLANCOURT

Le gouvernement du Québec a définitivement enclenché son processus de décentralisation administrative.

Le projet qui ne sourit guère aux salariés directs de l'Etat touche déjà quatre domaines de l'activité gouvernementale. Selon les extrapolations, onze autres ministères feront l'objet, à brève ou plus longue échéance, d'une

modification administrative au profit des régions.

Selon un dossier compilé par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et dont les membres, par leurs fonctions, vivent au coeur du processus d'élaboration de ces dossiers, le gouvernement du Québec, fidèle à ses promesses, a décidé de passer aux actes, sans attendre les conséquences sur le plan des relations de travail.

Quatre ministères ont mis en branle le processus: le ministère de l'Agriculture, celui de l'Industrie et du Commerce, le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre et finalement celui de l'Environnement.

Des gestes similaires sont à prévoir dans les ministères des Affaires municipales, de l'Education, des Richesses naturelles, du Revenu, des Terres et forêts, des Affaires sociales, des Transports, des Communications et de nouveau, au Travail et à la

Main-d'oeuvre et à l'Agriculture, en plus de la Régie de l'assurance-maladie.

Ces décisions, une fois rassemblées, témoignent d'un revirement sans précédent des politiques gouvernementales. Elles arrivent au moment où le gouvernement n'a pas encore publié son énoncé de politique sur la décentralisation des pouvoirs.

(Suite à la page A2, 1^{re} col.)

Fabien Roy est rendu en Cadillac

par Léonce GAUDREAU

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — La campagne électorale a pris en fin de semaine son véritable envol.

Cela n'est pas dû au fait que de nouveaux sondages viennent de confirmer le parti de Fabien Roy comme réelle opposition québécoise aux libéraux de Pierre Elliott Trudeau; ni que Fabien Roy est maintenant convaincu de sa victoire dans la Beauce par suite des difficultés encourues par son adversaire libéral Yves Caron, placé au centre d'un présumé conflit d'intérêt.

Dans ce dernier sprint de la campagne électorale, l'organisation du chef créditiste a décidé d'emprunter la voie des airs, en retenant les services d'un transporteur aérien, service de limousine compris.

C'est ainsi qu'après la relâche de fin de semaine, on retrouve Fabien Roy plongé dans un nouvel environnement. Il nous affirmerait

(Suite à la page A2, 1^{re} col.)



Le chauffeur de Fabien Roy ouvre la porte de sa limousine.

Le Soleil, Léonce Gaudreau

Les taxes ont augmenté de 302% en 18 ans au Canada

OTTAWA (d'après PC) — Le fardeau fiscal imposé à la famille canadienne moyenne a augmenté de 302 pour 100 depuis 1961, selon une étude réalisée par l'Institut Fraser, de Vancouver, et rendue publique hier.

Les conclusions de cette recherche, menée depuis un an, indiquent que les taxes de toutes sortes ont augmenté plus rapidement, en proportion, de 1961 à 1978, que le prix des aliments, du logement ou le revenu familial moyen.

Le coût du logement, pendant la période étudiée, a augmenté de 255 pour 100, le prix des aliments, de 172 pour 100, et le revenu brut moyen, de 231 pour 100.

Selon l'institut, l'impression des citoyens que les impôts directs grugent la plus importante partie de leurs avoirs est erronée. En fait, 60 pour 100 des taxes perçues le sont indirectement, et 40 pour 100 seulement par prélèvements directs.

La famille moyenne payait \$7,486 en impôt en 1978, dont \$3,134 en taxes directes et \$4,352 de diverses autres manières.

Baisse de taux

Depuis 1975, le taux auquel les Canadiens sont taxés a diminué légèrement. Entre 1976 et 1978, la proportion moyenne qu'un citoyen canadien payait en impôt a baissé de 31,8 pour 100 à 31,6 pour 100 de son revenu.

Mais l'institut ajoute qu'il n'y a pas de raison de se réjouir pour autant.

"Si les Canadiens se sont sentis soulagés par la réduction du taux de taxation, ils ont été abusés par une illusion fiscale" affirme le rapport de recherche.

Plutôt que d'accroître le taux de taxation ces dernières années, le gouvernement fédéral a choisi d'emprunter davantage pour financer ses opérations. Le déficit a atteint, l'an dernier, le sommet de \$11,4 milliards.

Selon l'institut, le financement du déficit par des emprunts n'est qu'une façon de reporter à plus tard l'augmentation des impôts. En émettant de plus en plus d'obligations, le gouvernement repousse l'échéance où il devra rembourser ses dettes avec les intérêts. Il importe maintenant d'évaluer l'importance de cette dette à mesure que le déficit annuel atteint des proportions records.

Payer davantage

Si tous les niveaux de gouvernement avaient voulu présenter des budgets équilibrés en 1978, le contribuable moyen aurait vu son taux d'imposition grimper de 31,6 pour 100 à 37,5 pour 100 selon les calculs de l'institut.

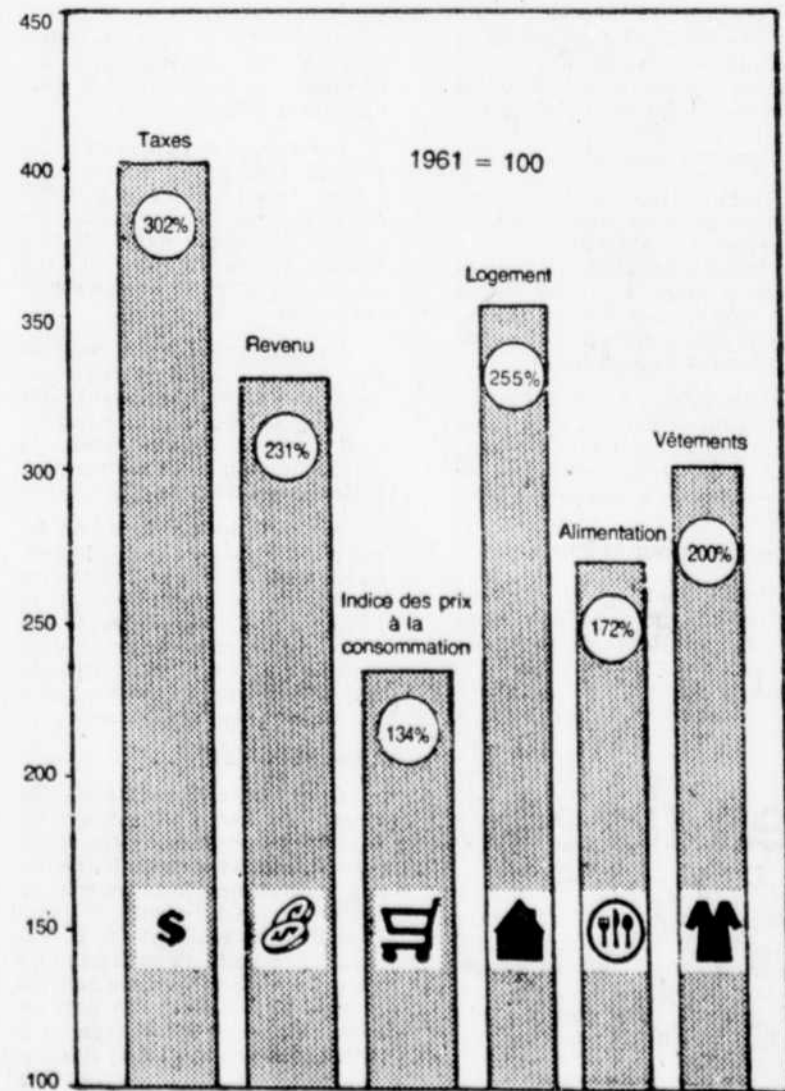
Voici la liste des dépenses d'une famille canadienne typique selon l'institut.

Son revenu avant impôt est de \$20,000. De ce montant, \$7,486 servent à payer des taxes de toutes sortes, \$3,781 sont consacrés au logement, \$3,549 à la nourriture et \$1,474 aux vêtements.

Les taxes sont donc un poste budgétaire plus important pour cette famille que le logement et la nourriture combinés, ce qui s'oppose tout à fait à la situation de 1961 souligne l'institut.

L'analyse indique également que les mieux nantis assument une proportion grandissante des impôts payés. En 1976, les contribuables faisant partie

(Suite à la page A2, 1^{re} col.)



Ce tableau permet de comparer les facteurs qui ont influencé le budget du consommateur canadien depuis près de 20 ans.

Le chef de l'Union populaire est impressionné par l'accueil que reçoit son parti au Québec

par Florent PLANTE

Plus la campagne électorale fédérale avance, plus Henri Laberge, chef de l'Union populaire et candidat de ce parti dans la circonscription de Charlesbourg, est impressionné par l'accueil que son parti et ses 69 candidats reçoivent chez les Québécois.

Le président de l'Union populaire voit déjà se dessiner la trame politique canadienne au cours des prochaines années, et lors de l'entrevue qu'il accorde au SOLEIL, l'optimisme ne manque pas.

Selon lui, le Parti progressiste-conservateur formera le prochain gouvernement. Qu'il soit minoritaire ou majoritaire, le parti de Joe Clark ne pourra gouverner plus que 18 mois ou deux ans au maximum, puisque dès que le problème de l'unité nationale reviendra sur le tapis, le parti au pouvoir n'aura d'autre choix que de solliciter des Québécois l'élection de députés pour les représenter et pour servir d'interlocuteurs.

"Nous serons là pour l'ultime bataille de 1981", dit Henri Laberge. Dans le Nord-Ouest du Québec, particulièrement en Abitibi, mais surtout au Témiscamingue, l'actuelle campagne électorale permet à l'Union populaire de faire sentir sa présence.

C'est la même chose dans le comté de Saint-Maurice, puis dans les circonscriptions de Saguenay et Lac-Saint-Jean, même si le ministre Marc-André Bédard a réussi à court-circuiter la présence de candidats de l'Union populaire, poursuit M. Laberge.

Mais là où le parti a le plus de chance de faire une percée impressionnante, c'est sur la rive sud de

Montréal, particulièrement dans Longueuil.

Selon M. Laberge, l'accueil des électeurs oblige la formation qu'il dirige à tenir un congrès national à la fin de juin pour établir solidement le parti et jeter les bases d'un programme et de structures permanentes et efficaces.

Le programme

La définition ainsi que les objectifs poursuivis par l'Union populaire expliquent pourquoi ce parti n'a pas de programme politique pan-canadien conventionnel à offrir à l'électorat québécois.

Puisque tout est basé sur l'indépendance du Québec, il serait illogique d'élaborer quelque programme



Henri LABERGE

susceptible d'améliorer ou de modifier le pouvoir central d'Ottawa. "Nous voulons détruire l'actuel pouvoir, non pas l'exercer ou collaborer avec lui", poursuit Henri Laberge.

Dans l'immédiat, advenant l'élection de quelques députés, ceux-ci appuieront toute législation visant à saborder le ministère des Affaires urbaines, le ministère de l'Expansion économique régionale ainsi que tout organisme canadien qui brime les prérogatives des gouvernements provinciaux et municipaux, dit M. Laberge.

Interrogé à savoir si la présence de son parti dans l'arène fédérale provoque encore du ressentiment chez les troupes péquistes, M. Laberge déclare qu'évidemment, il y a encore une certaine résistance puisque l'Union populaire vient déranger la stratégie tranquille du Parti québécois.

Par contre, le phénomène inverse est beaucoup plus fort. Selon lui, péquistes de vieille souche ainsi que bien d'autres Québécois avaient hâte que quelqu'un leur parle de l'indépendance, quelque chose que l'on a oublié et que l'on veut cacher.

"Cette stratégie du Parti québécois de tenter de faire l'indépendance par des moyens détournés même tout droit au cul-de-sac, à moyen et à long terme", affirme M. Laberge, qui remontre l'élection partielle dans Jean-Talon, où, selon lui, Louise Beaudoin fut la seule à ne pas parler de l'indépendance.

Charlesbourg

Henri Laberge, 41 ans, employé-conseil à la Central de l'enseignement du Québec, militant syndicaliste et indépendantiste bien connu, renoue connaissance avec ses anciens élec-

teurs de la circonscription provinciale de Chauveau où il était candidat péquiste en 1970. La circonscription fédérale de Charlesbourg englobe complètement celle de Chauveau de 1970.

Il est assuré du vote péquiste et estime qu'il est parti deuxième, tout de suite derrière le libéral Pierre Bussières. Si tous les indépendantistes votent pour lui, Henri Laberge croit

qu'il devancera son adversaire libéral le 22 mai.

Depuis quelques jours, la campagne de financement porte des fruits et elle permettra d'acheter un peu de publicité dans divers media. "Encore un mois de campagne électorale avec un budget de \$500,000 et l'Union populaire balayait le Québec", dit Henri Laberge. Dans 18 mois ou deux ans, nous serons là, et attention, dit le président.

le mot du jour

Deux fois, mon père

Lorsque l'on dit d'un athlète qu'il récidive (avec brio, par surcroît), en signalant un autre de ses exploits, il n'y a pas de quoi être fier. Récidiver veut dire commettre de nouveau le même crime.

Pierre BELLEAU

notre groupe de sahariennes poids-chemise

bien coupées dans des tissus qui respirent l'été!

Sportives de vocation, nos sahariennes se délassent en ville! Retraillées par les stylistes, traitées dans des tissus «poids-chemise» très frais, elles endossent chemise et cravate ou portent le t-shirt... chacune à son heure!

De notre collection aux lignes variées: la saharienne en popeline de poly-coton lavable. Coupe droite à fentes latérales au dos et col à pointes diminuées. Pantalon à jambes droites et multi-poches. En bleu pâle, beige, chameau ou kaki, tailles régulières ou longues du 36 au 44, \$125.

Autres modèles non-illustrés, \$75. et \$80.

simons
le trente et un®
pour homme / place ste-foy



Tollé des professionnels... (Suite de la première page)

Voyons, ministère par ministère, comment la situation se présente.

Agriculture

Le 19 mars 1978, les employés du service de l'hydraulique agricole sont convoqués à une réunion. Deux cents personnes, dont 32 professionnels, sont affectées par cette opération. On leur annonce que le ministère a décidé de déconcentrer le service de l'hydraulique agricole, à savoir que les ingénieurs ne seraient plus localisés aux bureaux du district mais donneraient des services à la population à partir des bureaux de renseignements agricoles, lesquels couvrent généralement un comté. On leur remet une feuille sur laquelle les ingénieurs visés peuvent exprimer leurs préférences quant à leur nouveau port d'attache.

On leur annonçait également que leurs choix devaient être faits à l'intérieur d'une semaine, qu'ils recevraient leurs nouvelles affectations dans deux semaines et que, le 21 avril 1978, chacun d'eux devrait occuper un nouveau poste.

Effectivement, le 21 avril, ils étaient en poste à leurs nouveaux bureaux.

Industrie et Commerce

A la grande surprise de tous les observateurs, au terme d'un mini-sommet sur les pêches, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, annonçait en mai 1978 le transfert à Gaspé de la Direction générale des pêches maritimes. Cent vingt travailleurs, dont 30 profession-

nels, étaient touchés par cette décision.

Cette décentralisation se caractérise par le transfert complet du personnel en Gaspésie et la création de bureaux et de laboratoires régionaux disséminés en territoire maritime.

Travail et Main-d'œuvre

C'est en novembre dernier que l'opération de décentralisation a débuté au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre. A cette époque, le sous-ministre adjoint à la Main-d'œuvre publiait, pour fins internes, un document de réflexion sur le sujet, texte qui aboutit, en mars, en un plan de déconcentration des cadres et en avril en la rédaction d'un message aux employés. On y précisait alors les modalités de la réalisation de la première étape de l'opération revalorisation de la main-d'œuvre en faisant appel aux volontaires.

On entend créer une vingtaine de nouveaux centres de main-d'œuvre. Une trentaine de professionnels sont concernés dans une première étape.

Environnement

Le coup d'envoi au processus de décentralisation a été donné la semaine dernière par le ministre Marcel Léger. On s'attend, selon un document obtenu par LE SOLEIL, à la création d'une dizaine de bureaux régionaux. Actuellement, la Direction générale des eaux est entièrement centralisée à Québec en plus d'un bureau à Montréal où les effectifs sont peu nombreux.

Affaires municipales

Selon les indications du SPGQ, le ministère des Affaires municipales parle beaucoup de la possibilité de relocaliser la Direction générale de l'urbanisme. On prévoit également créer une Direction générale des relations avec les municipalités, laquelle aurait des bureaux dans neuf régions du Québec, soit Sherbrooke, Montréal, Trois-Rivières, Hauterive, Québec, Rimouski, Hull, Rouyn et Chicoutimi.

On aurait commencé à consulter les gens, individuellement, pour connaître leurs intentions.

Education

Le ministère, prétend le SPGQ, subit présentement des opérations de décentralisation (transfert de fonction du ministère vers le réseau) et de déconcentration administrative (implantation régionale de fonctions actuellement centralisées).

Au niveau de la déconcentration administrative, on parle de l'ajout de quatre directions régionales aux deux directions régionales pilotes actuellement en opération.

Richesses naturelles

Les rumeurs courent à l'effet que le gouvernement aurait l'intention d'établir des directions régionales des mines dans les régions de la Côte-Nord, du Nord-Ouest et du Grand Nord.

Revenu

La centralisation à Sainte-Foy des services du ministère devrait être suivie d'une régionalisation, via l'ouverture de bureaux régionaux à Rimouski, Jonquière et Trois-Rivières, lesquels s'ajoutent à ceux de Hull, Sherbrooke et Montréal.

Terres et forêts

D'après le dossier du SPGQ, les services de concession des terres seraient en instance de régionalisation. Le service d'arpentage pourrait suivre la même voie.

Travail et Main-d'œuvre

En plus du cas déjà cité à la Direction générale de la main-d'œuvre, on aurait, à la Direction générale de l'inspection, développé trois projets-pilotes à Jonquière, Rimouski et Rouyn. Ces projets, s'ils s'avéraient profitables, s'étendraient aux dix régions administratives.

Agriculture

A ce ministère, les 12 bureaux régionaux actuels pourraient se fondre en 74 bureaux locaux (ou de comté).

On se demande si ce mouvement sera imité par la Régie de l'assurance-récolte qui est, à l'heure actuelle, présente dans les bureaux régionaux.

Assurance-maladie

Le Syndicat des professionnels n'est pas encore en mesure d'identifier les projets qui circulent à la Régie de l'assurance-maladie où, semble-t-il, des discussions ont cours, en haut-lieu, en vue d'un processus d'atomisation.

Les autres

Finalement, on parle beaucoup dans les bureaux ministériels, de différents projets de créations de "petits bureaux régionaux", entre autres pour le Service de la perception au sein du ministère des Affaires sociales, de celui de l'expropriation au ministère des Transports et enfin au ministère des Communications.

Le syndicat demande un moratoire sur tous ces projets tant que ne seront pas finalisés les projets de convention.

Fabien Roy... (Suite de la première page)

— comme l'a fait Ed Broadbent au débat des chefs — qu'il deviendra premier ministre le 22 mai qu'on pourrait se surprendre à le croire, à le voir se promener dans sa limousine, digne des grands de ce monde.

Hier matin, au Mont-Saint-Grégoire, deux cents personnes ont vu arriver M. et Mme Roy dans une Cadillac tout feu allumé, devant la cabane à sucre "La Goudrelle". Il avait même aussi joui d'une escorte policière dans les villes de Saint-Jean et d'Iberville.

Si le "Fabien Express" ne roulait pas sur coussinets, c'est qu'on n'avait pas le choix (pas d'argent, pas...). Il faut croire que les finances — ou la confiance — sont meilleures.

Autre auto pour la Beauce

Comme tout est transparent dans le Parti créditiste — il n'a pas les moyens comme les autres de trop maquiller la vérité — j'ai appris ce matin que les organisateurs éviteront de se servir de la

Cadillac dans le coin de Saint-Georges. "Ca pourrait être mal compris." On va en revenir à la Chrysler habituelle.

En disposant d'un service aérien, M. Fabien Roy pourra ainsi rentrer tous les soirs jusqu'au 22 mai dans sa Beauce natale, en faisant des sauts dans diverses régions, comme l'Abitibi ou l'Outaouais, ou Montréal comme c'était le cas hier.

Le chef créditiste a donc pu participer à deux lignes ouvertes. Le matin à CKVL-Verdun et le soir à Radio-Canada, et passer l'après-midi dans la circonscription de Saint-Jean pour enfin rentrer dans la Beauce en fin de soirée.

A CKVL, les auditeurs ne lui ont pas toujours été sympathiques, mais Fabien Roy a pu tout de même expliquer, avec la protection de l'animateur Claude Lavergne, sa notion de la nécessité d'un bloc de députés québécois (en situation de majorité) à Ottawa et son attachement aux notions créditistes.

La constitution

Dans la circonscription de Saint-Jean, devant un auditoire de deux cents personnes réunies à une cabane à sucre pour fêter le vingtième anniversaire à la mairie de Sainte-Brigide-d'Iberville de Jean-Paul Lasnier, candidat CS, M. Fabien Roy a parlé du sujet habituel mais plus particulièrement de constitution. Il a associé son nom au premier ministre René Lévesque, à Rodrigue Biron, à Claude Ryan et aux premiers ministres Sterling Lyon (Manitoba) et Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), parmi ceux qui sont opposés au rapatriement unilatéral de la constitution proposé par Trudeau.

Les taxes ...

(Suite de la première page)

des 30 pour 100 de gens les plus taxés, c'est-à-dire ceux qui gagnaient \$21,494 et plus par année, ont payé 66.5 pour 100 des impôts recueillis par les gouvernements. Le même groupe assumait 60.9 pour 100 du fardeau fiscal global en 1961.

Les auteurs de l'étude ont également découvert que le taux d'imposition du contribuable canadien en 1976 dépassait de 3.2 pour 100 celui du contribuable américain.

Pierre Lacroix: audacieux et défonceur, vedette de la télé et tribun

par Jean MARTEL

Pierre Lacroix se promène dans une minable voiture achetée au coût de quelques centaines de dollars. Pourtant, il a reçu 5.000 lettres l'an dernier, il a prononcé 92 conférences en six mois et il a attiré ce printemps 85.000 téléspectateurs à chacune de ses émissions du dimanche.

Audacieux et défonceur, voilà

peut-être deux mots qui pourraient donner une première idée de cet homme, tribun, prédicateur, animateur, dépanneur, bouée de sauvetage de plusieurs... Audacieux, oui, pour oser témoigner de Dieu dans un monde sécularisé; défonceur, oui, pour ouvrir des portes habituellement bien cadenassées.

Pierre Lacroix vient de la paroisse des Saints-Martyrs, à Québec. Ancien chef scout, il a séjourné

cinq ans en Afrique comme missionnaire laïque. Ensuite, il a travaillé à Jésus-Ouvrier.

En 1976, on le retrouve à la société Amour des Jeunes où il aide des personnes de 17 à 25 ans aux prises avec la drogue, l'alcool, la délinquance.

En 1977, il fonde, avec Lyse Nadeau, le Café chrétien. La popularité de ce lieu est si grande qu'on

doit déménager dans un local plus vaste au coin des côtes Sainte-Geneviève et d'Abraham.

Puis, en janvier de cette année, il met sur pied la Cité du Père avec Réjean Leduc. Tous deux avaient réalisé le besoin d'évangéliser notre société par des moyens nouveaux et dynamiques. Aujourd'hui, la Cité du Père, c'est une équipe où on trouve aussi Louise Lacroix, Nicole Leduc, Jean Croteau, Claire

et Louise Mathieu et Gilles Marquis.

La Cité du Père a déjà une feuille de route chargée: l'émission de télévision "Le Café chrétien", des conférences spirituelles dans les écoles et les paroisses, les chants bibliques de Nicole et Réjean Leduc, les sessions pour jeunes du secondaire, des messages téléphoniques à caractère spirituel, des rencontres et consultations individuelles.

Un contestataire? Non. Il ne passe pas les trois quarts de son temps à analyser en quoi les puissants de ce monde ont exploité le peuple. Il est trop actif pour se perdre dans le labyrinthe des études et analyses, comme on voit trop souvent des groupes de gauche le faire. Au contraire, il agit.

Fidélité

On est étonné de constater chez lui une très grande fidélité à l'Eglise catholique, alors qu'aujourd'hui les plus vives attaques contre elle viennent du sein même de l'Eglise. Tout ce qu'il fait, il le fait dans la plus pure ligne de l'Eglise: insistance sur les sacrements, la messe, la prière, l'Evangile. Il parle avec admiration de Paul VI, ce qui ne laisse pas d'étonner, puisque les gens d'Eglise sont d'ordinaire très silencieux sur ce sujet.

Aucun blâme non plus à l'endroit de l'Eglise, de l'épiscopat. Tout au plus, dit-il, que les prêtres ont été trop moralisateurs et qu'il ne croit pas aux structures que l'on veut instaurer au niveau paroissial. "Les structures, c'est bon pour ceux qui sont encore pratiquants, mais ce n'est pas avec ça qu'on va chercher ceux qui ont pris leur distance par rapport à l'Eglise."

Ce qu'il faut voir chez Pierre Lacroix, c'est cette tendance nouvelle: des gens veulent dépasser le simple témoignage du bon chrétien, ils veulent dépasser cela pour se centrer sur l'évangélisation, le retour à la foi et à l'amour de Dieu, et cela par des moyens inédits et dans le cadre d'une Eglise devenue joyeuse.

Il y a là une mobilisation, une dynamique qui bousculent, qui posent des questions. C'est ainsi que, même s'il n'a jamais reçu le moindre blâme de la part des autorités religieuses, il fait figure "d'outsider" dans les milieux d'experts et de technocrates qui constituent les églises diocésaines.



Pierre Lacroix (à droite), animateur de l'émission "Le Café chrétien", a fondé avec d'autres la Cité du Père. Sur cette photo, on voit quelques-uns de ses collaborateurs: Réjean Leduc, Jean Croteau et son épouse Louise.



Pierre Lacroix, son épouse Louise et leurs deux fils Jérôme et Jean-Sébastien.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Les mots d'aujourd'hui

Pierre Lacroix croit que l'aide que l'on peut apporter aux autres doit être incarnée, humaine et dite dans un langage d'aujourd'hui. Mais ce langage doit être imprégné de la parole de Dieu; cette parole comporte en elle-même un dynamisme.

Il ne faudrait pas croire qu'il propose Dieu de but en blanc. "Il faut cheminer avec les gens, dit-il; cela peut prendre six mois, un an. Avant de déboucher sur le spirituel, il faut construire tout le reste, tout le naturel: la vie physique, affective, etc., etc."

Un marginal, Pierre Lacroix? "Quand on va chercher des marginaux, répond-il, on le devient." Mais, on devine bien qu'il n'en est pas un. Plutôt un fonceur qui croit au renouvellement des moyens d'évangélisation; un homme convaincu qui n'hésite pas à proposer le message de la foi et de l'amour, et qui n'hésite pas à le proposer dans des milieux où on croirait que Dieu est bel et bien mort.

Il est dévoué aux oeuvres qu'il sert, mais au-delà des normes acceptées dans notre société. C'est ainsi que pendant cinq semaines lui et les autres membres de l'équipe de la Cité du Père n'ont pas reçu de salaire, les fonds étant à sec. Son épouse Louise, qui attend leur troisième enfant, dit: "Nous aurions aimé acheter une maison, mais nous avons renoncé à ce rêve."

Le Festival d'été aura lieu mais sous une humble forme

par Jacques SAMSON

Le Festival d'été de Québec aura vraisemblablement lieu, mais sur une période de temps plus courte, du 3 au 7 juillet inclusivement, et avec un budget réduit considérablement.

Les organisateurs du festival, par la voix de leur président, M. Pierre Gaudreau, ont lancé ce qu'ils refusent d'appeler un ultimatum, aux divers paliers de gouvernement, pour qu'ils confirment par écrit, d'ici vendredi midi, toutes les subventions promises verbalement. Faute de ces confirmations écrites, le Festival d'été 1979 n'aura pas lieu.

Le président du festival, Me Pierre Gaudreau, explique son geste comme étant de la saine administration en refusant de s'embarquer à l'aveuglette dans l'organisation de ces douzièmes festivités annuelles. Bien qu'il se défende de le faire, on s'imagine vouloir rejeter tout le blâme d'un échec possible sur le pouvoir politique. On s'est même refusé jusqu'à maintenant à lancer quelque campagne que ce soit auprès des compagnies pour obtenir des fonds, sous prétexte qu'il aurait été difficile de convaincre celles-ci sans des preuves écrites des gouvernements. Pourtant, comme certains journalistes l'ont fait remarquer au cours de la conférence de presse d'hier midi, les subventions des gouvernements sont versées automatiquement chaque année. Et l'an dernier, les organisateurs du festival sollicitaient le secteur privé dès le mois de février.

On avait d'abord prévu faire un festival avec un budget de \$800.000 plus une subvention du Québec de

\$150.000 pour donner à l'organisation un caractère international. Maintenant, on veut faire une manifestation avec un budget coupé de moitié, et à caractère national uniquement, mais tout en profitant de la subvention de \$150.000 du Conseil exécutif de la province. Ce qu'on demande au gouvernement finalement, c'est de donner l'argent promis, mais pour d'autres fins.

Les conditions

Les conditions pour la tenue du festival sont les suivantes: 1—confirmation écrite du ministère des Affaires culturelles d'une subvention de \$91.000. Celle-ci servira à financer le secrétariat permanent du festival, qui est composé de six personnes et qui fonctionne depuis neuf mois; 2—confirmation écrite d'une subvention directe de \$50.000 de la ville de Québec, et d'un \$15.000 additionnel sous forme de services; 3—confirmation écrite de la Communauté urbaine de Québec d'une subvention impliquant les villes voisines de Québec; 4—confirmation écrite d'une subvention du ministère du Tourisme; 5—confirmation écrite du ministère du Travail pour une subvention de services; et enfin, 6—confirmation écrite du Conseil exécutif du Québec d'une subvention de \$150.000.

A ceci on ajoute une demande de subvention au gouvernement fédéral, mais on n'en fait pas une condition pour la tenue du festival. L'an dernier, le ministre Lamontagne avait pu décrocher une telle subvention auprès de son gouvernement.

Le budget de ce qui sera le mini-festival de cette année est d'environ \$450.000, dont \$297.000 pour les activités proprement dites. Ce budget se répartit à peu près ainsi: \$135.000 pour les frais d'organisation, c'est-à-dire installation technique, etc... Aux artistes on donne \$90.000 en cachets. L'an dernier, il y avait deux fois plus d'argent aux mêmes postes.

Le secrétariat coûte \$125.000; ajoutez à ceci les frais de la dette accumulée, et on doit faire face à des dépenses de \$183.000 avant de présenter quelques festivités que ce soit.

Les dirigeants

Le Festival d'été est dirigé par 22 personnes de la région de Québec, qui sont choisies parmi des gens bénévoles. Présentement, il sont 20 membres, deux personnes ayant démissionné de leurs postes.

Voici la liste des membres de ce conseil d'administration, dirigé par l'avocat Pierre Gaudreau: Richard Labrie, homme d'affaires; Daniel Bureau, avocat; André Asselin, graphiste; Michel Lemieux, avocat; Claude Lacroix, avocat; Madeleine Careau, dir. gén. de l'ADISQ; Louis Vaillancourt, avocat; Gilles Lachance, directeur du Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec; Yves Caron, directeur d'une caisse populaire; Jean-Elzéar Côté, avocat; Claude Feuiltaut, assureur; Simon Savard, administrateur de théâtre; Raynald Nadeau, enseignant; Raymond Tanguay, homme d'affaires; Margot Roberge; Gaëtan Cliche, homme d'affaires; Jacques Turgeon, professeur à Laval, et Jacques Blanchard, avocat.

BUREAUX A LOUER
Rue La Pêrade, Ste-Foy
3.400 pi. ca., tout ou en partie. Air climatisé. Premier étage. \$6.00 pi. ca.
653-1850

Visitez

le prêt-à-apporter du meuble design

Boulevard Hamel
à l'intersection Henri IV
Québec
(418) 871-2221

Pour toutes vos

RÉPARATIONS DE TOITURES

que ce soit en bardeaux ou en asphalte, ou autres matériaux.

Estimation gratuite
Service: 24 heures

Les Couvertures Continental

663-0261

GRAND PRIX DE LA PUBLICITÉ



Dans l'attribution des Grands Prix du XXe Concours de la publicité française, les juges ont couronné les campagnes publicitaires "Va jouer dehors" de Kino-Québec et Prêts et bourses du ministère de l'Éducation.

Cabana, Séguin Inc. est fier d'avoir conçu et réalisé ces campagnes de publicité pour le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports et le ministère de l'Éducation du gouvernement du Québec.



Cabana, Séguin Inc.
Gestion totale de l'image
2020, rue Université
Montréal (Québec)
H3A 2A5
(514) 286-1212

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-O. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'administration:
Marcel Pélissier

Abolition nécessaire des allocations universelles

Le Conseil canadien du développement social recommandait hier dans un rapport sur l'avenir de la sécurité sociale au Canada, que les contribuables bénéficiant de revenus confortables soient désormais exclus des programmes fédéraux d'allocations familiales et de pensions de vieillesse.

Cette proposition provenant d'un organisme consultatif, autonome mais financièrement supporté par le gouvernement d'Ottawa, n'étonnera personne puisqu'elle s'inscrit dans une philosophie sociale, depuis longtemps amorcée, de meilleure répartition de la richesse collective du Canada.

Les recommandations du Conseil canadien du développement social ne doivent pas être prises à la légère car elles ont souvent été jusqu'ici à la base des nouvelles politiques sociales adoptées par le Parlement canadien. Très au fait de l'évolution du système de sécurité du revenu et de la situation de l'emploi au Canada, cet organisme présente des recommandations précises qui ont le mérite de ne pas être soumises aux caprices de la politique partisane.

D'ailleurs à quelques jours d'une élection générale, ces propositions sur la sécurité sociale devraient être considérées par tous les partis politiques fédéraux avec sympathie, puis-

qu'elles seraient mieux acceptées par la majorité de l'électorat au début du mandat du vainqueur qu'à sa fin.

D'ailleurs, dans la conclusion de son exposé, le Conseil prend bien soin de préciser que "les gouvernements devront faire preuve d'un courage et d'une franchise politique afin d'expliquer au public les problèmes qu'engendre le régime actuel et les solutions de rechange qui s'offrent pour l'améliorer."

Le conseil insiste sur l'importance de la "bonne foi" des gouvernements, central et provinciaux, tout au long de son rapport, succinct mais clair, qui propose de mettre fin carrément à la politique d'universalité des régimes de sécurité sociale au Canada.

Déjà, avec l'annonce en janvier du crédit d'impôt pour enfant pour les familles de revenu de moins de \$18,000 par année et l'amorce simultanée d'une philosophie fiscale de revenu familial, le gouvernement central avait exécuté un virage significatif vers l'abandon de l'approche universelle des régimes sociaux.

Le Conseil de développement social ne fait que proposer une accélération du processus de changement, ce qui ne devrait surprendre personne.

Il est intéressant de noter cependant l'insistance avec laquelle l'organisme consultatif, avant de suggérer des stratégies en vue de réformer le régime de sécurité sociale au Canada, déclare que "la plus grande priorité qui confronte les gouvernements du Canada est la création d'emplois, car le plein emploi est la mesure de répartition du revenu la plus efficace."

Le conseil prend bien soin de préciser qu'il rejette la théorie populaire sur "les gens qui ne veulent pas travailler" car, avec 800,000 Canadiens en chômage et 40,000 emplois disponibles, "il est tout simplement insensé d'imputer la responsabilité du chômage à un manque de volonté de travailler."

Cette remarque prend une consonance toute particulière aujourd'hui, le premier ministre du Canada lui-même ayant succombé à la tentation d'accuser les gens de ne pas vouloir travailler devant des groupes de citoyens protestant contre le chômage, au début de sa campagne électorale.

Idéalement, la société canadienne serait saine économiquement si le chômage était considérablement réduit et la pauvreté vaincue par une politique de plein emploi. Mais la situation économique se détériore toujours davantage, il devient de plus en plus impératif

de procéder à une refonte en profondeur de la politique canadienne de sécurité du revenu afin d'aider les plus démunis d'abord et, ensuite, de réduire la lourdeur administrative du régime.

Les propositions de diminution graduelle des allocations familiales et des pensions de vieillesse aux citoyens bénéficiant d'un revenu confortable, relèvent de la plus élémentaire justice et du bon sens.

Au Canada, les esprits sont mieux préparés à accepter aujourd'hui une politique sélective des allocations sociales et de pensions de vieillesse qu'il y a cinq ou dix ans. N'importe quel gouvernement central pourrait, sans craindre de perdre des plumes électorales, procéder maintenant aux changements qui s'imposent, à condition qu'il le fasse dans le dialogue et le respect des priorités des provinces.

Il ne faudrait pas, ce que craint d'ailleurs avec raison le Conseil de développement social, que ces modifications nécessaires soient paralysées par les chicanes de juridiction fédérales provinciales.

Monique PAYEUR

N.B. Par inadvertance, j'ai écrit hier que le gouvernement québécois consacrerait \$10 milliards à l'assainissement des eaux au cours des prochains dix ans. Il aurait fallu lire \$5 milliards.

Le programme des lacs

Depuis samedi soir dernier, c'est la guerre ouverte entre la Fédération des Associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) et le ministre Leger. L'enjeu? Le programme des lacs.

Qu'est-ce que le programme des lacs? C'est une entreprise conjointe de dépollution et de restauration des lacs qui repose pour une partie, sur la contribution de l'Etat et pour l'autre, la principale, soit sa réalisation et son succès, sur le bénévolat consenti par le citoyen. L'Etat fournit et paie le coût de l'administration et des services professionnels (conseils) et les citoyens réalisent, sur le terrain, à même leur temps et leur argent, les solutions proposées par le fonctionnaire et les experts.

A titre d'exemple, l'Etat a consacré environ \$21,000 à l'étude de la pollution du lac Sergent près de Québec. Les 322 citoyens de cette municipalité ont ensuite pris sur eux la charge de réaliser dans le concret les corrections proposées. Au seul titre de la restauration des installations septiques, il leur en a coûté plus de \$300,000. Ce n'est là qu'un aspect de l'importance du bénévolat auquel ont accepté de se dépenser, près de 100,000 villégiateurs du Québec.

Donc, FAPEL et Marcel Léger sont en guerre. Pourquoi? Tout simplement parce qu'ils n'ont pas la même perception de ce que doit être le programme des lacs.

Avec la création prochaine du ministère de l'Environnement, le ministre Leger veut régionaliser, soumettre à la spécialisation et bureaucratiser ce programme.

FAPEL s'oppose farouchement à cette démarche. Elle refuse qu'on démantèle une structure modeste qui, après douze années, d'usage, a prouvé sa valeur et peut encore dispenser des services personnalisés pour lui substituer une structure énorme, dont les ramifications deviendront vite inaccessibles au citoyen.

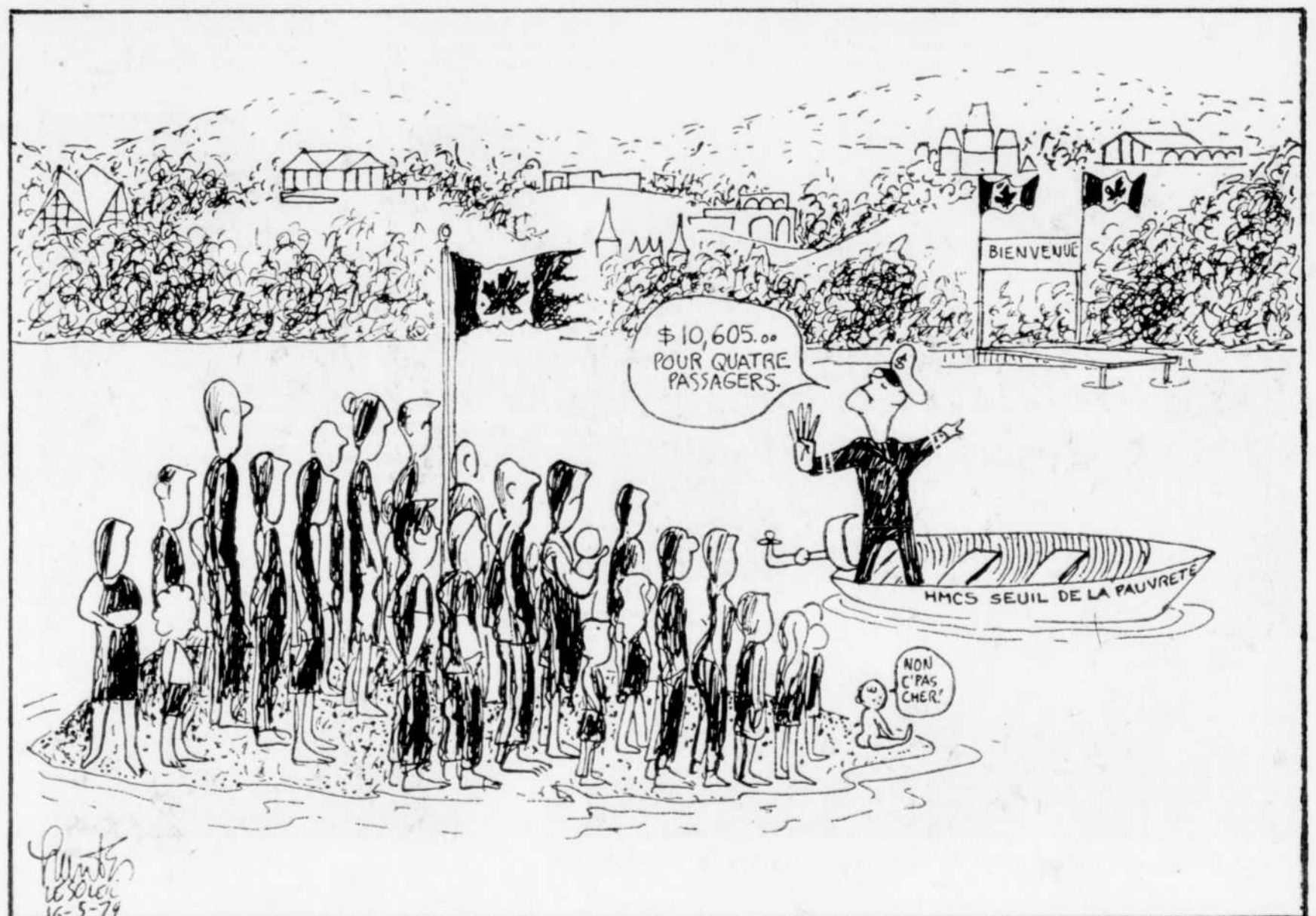
Tel qu'il existe aujourd'hui, le programme des lacs est un instrument de mobilisation et motivation à l'usage du Québécois et du fonctionnaire impliqué dont les exemples sont plutôt rares au Québec.

Il est à l'image de l'unité de nos milieux lacustres caractérisés par la diversité.

Il doit demeurer ce qu'il est, c'est-à-dire, un service facilement accessible, intégré et multidisciplinaire.

M. Léger peut bien s'entêter à changer tout ça. Ça le regarde. Ce faisant, il consentira à prendre le risque de démobiler les 100,000 villégiateurs impliqués. Et dire qu'on le reconnaissait jusqu'à maintenant comme étant l'apôtre convaincu de la participation du citoyen.

Raymond GAGNE



point de vue

Révision souhaitable du système électoral canadien

par William P. Irvine
(Canada Wide Feature Service)

L'une des suggestions de la Commission d'enquête sur l'unité canadienne qu'on a le moins discutées mais qui s'avère des plus importantes est sa recommandation d'augmenter à 60 le nombre des membres des Communes et d'attribuer ces sièges par voie de règlements spéciaux.

Beaucoup d'observateurs ont qualifié le rapport comme étant éminemment centralisateur, mais cette proposition s'oriente dans une autre direction en revitalisant le gouvernement fédéral lui-même.

La Commission d'enquête précise que les Canadiens ont beaucoup d'intérêts qui peuvent être réalisés par l'action commune. Cela requiert la présence d'un gouvernement central doté d'un pouvoir constitutionnel et politique suffisant pour prendre des décisions dans ces domaines.

Mais ce pouvoir ne peut être utile que s'il est marqué au coin de l'autorité et du sens de la perception.

Notre système électoral actuel entrave ces deux éléments. Il empêche notre régionalisme. Plutôt que de générer un gouvernement auquel tout le mon-

de se sent attaché, il en produit un dont plusieurs se sentent exclus.

Cela signifie qu'un changement de gouvernement, qui devrait être normal en démocratie, devient un événement entièrement trop sporadique — les enjeux sont élevés parce que certaines régions seront exclues du pouvoir tandis que d'autres semblent dominer tout le reste.

Ces apparences sont à peine exagérées. Le système électoral rend difficile pour les partis la tâche de devoir se sensibiliser aux sentiments de tous les coins du pays et aux opinions de chacune des provinces. Avec toute la bonne volonté du monde, le gouvernement et l'opposition ont du mal à maintenir des organisations dans toutes les parties du pays ou d'y recruter des membres pour leur caucus.

Cela arrive parce que le système électoral récompense indûment le parti qui arrive premier dans n'importe laquelle région. En 1974, les libéraux ont enlevé 81 pour 100 des sièges au Québec avec 54 pour 100 du vote. Il est arrivé à peu près la même chose aux progressistes-conservateurs dans les trois provinces des Prairies alors qu'ils ont obtenu 80 pour 100 des sièges avec 51 pour 100 du vote.

L'opinion courante des observateurs est à l'effet qu'une telle disproportion va s'avérer lors des prochaines élections fédérales. Avec 60 pour 100 des suffrages au Québec, les libéraux pourraient virtuellement s'approprier tous les sièges. Hors du Québec, les progressistes-conservateurs mènent par environ 50 à 30 et 50 à 20 en pourcentage de vote sur les libéraux et les néo-démocrates, une extrapolation qui pourrait conduire à un balayage progressiste-conservateur en terme de sièges.

Qu'est-ce que la Commission d'enquête a-t-elle recommandé pour contourner ce problème? Pour comprendre sa suggestion, considérons les chiffres de 1974 d'une autre manière et demandons-nous: Combien chacun des partis avait-il besoin de votes pour gagner un siège dans chaque région?

Au Québec, les libéraux ont obtenu un siège pour chaque 22,000 votes enregistrés alors que les progressistes-conservateurs ont payé le tribut de 173,000 par siège et les néo-démocrates récoltaient 162,000 pour ne décrocher aucun siège. Au Manitoba, où trois partis ont obtenu des sièges, les libéraux ont eu besoin de 61,000 votes pour chacun des leurs, le

NPD 52,000 et les progressistes-conservateurs 24,000.

Dans chaque province, les différents partis ont payé un "taux de votes" différent pour chaque siège qu'il ont obtenu. Pour chacun d'eux, les sièges ont coûté moins cher dans certaines provinces que dans d'autres.

La Commission d'enquête suggère deux façons pour réformer le système électoral. La première adjuge les 60 sièges additionnels aux provinces sur une base de population et distribue alors les sièges parmi les partis d'une manière qui égalise le coût en votes de chaque siège obtenu dans cette province.

La suggestion que préfère toutefois la Commission d'enquête est à l'effet d'adjuger d'abord les sièges aux partis en fonction du vote populaire de tout le pays et de les obliger ensuite à se servir de ces sièges pour égaliser le coût en votes par tout le pays.

Chacun des deux procédés donnerait une représentation parlementaire plus adéquate, mais le second diminue le degré de représentativité de façon à démontrer que les élections donneraient des gouvernements minoritaires.

La question de gouvernement minoritaire a injustement mauvaise presse au Canada et,

quoique la première manière est susceptible d'apporter plus de bénéfices, on n'en discutera pas ici. Ce qu'il est important de souligner est que l'une et l'autre des suggestions de la Commission d'enquête est réalisable. Ni l'une ni l'autre ne mettraient le voteur dans une situation qui ne lui est pas familière. Les voteurs continueraient de choisir un nom sur une liste d'individus qui cherchent à représenter le comté. Les sièges additionnels seraient adjugés une fois le vote compilé. Les voteurs découvriraient qu'ils peuvent maintenant voter pour leur parti préféré au lieu d'avoir à voter contre un candidat qu'ils rejettent par peur de "perdre" leur vote.

Avec leurs listes provinciales, les partis devraient être en mesure d'attirer des individus de valeur qui n'ont pas de support local spécifique.

Nos provinces ne sont pas aussi monolithiques qu'elles ne l'apparaissent lors d'une journée d'élection. Il existe plusieurs courants d'opinions qui ne sont pas représentés par le parti dominant et ne reçoivent pas l'attention des partis d'opposition, soit parce que l'opposition n'a pas d'organisation suffisamment structurée pour découvrir ces intérêts ou n'est pas incitée à le faire. Un système doté de sièges à envier

provinciale intégrerait ces intérêts dans le champ de la politique fédérale sans mettre en danger la perception que les politiciens ont des besoins des individus maltraités par le gouvernement.

Comme les partis seront représentés dans chaque province, ils acquerront davantage de capacité et d'incitation à s'intégrer à la société et à la vie politique de cette province. A l'heure présente, la politique fédérale tourne dans un cycle vicieux où le peu de rentabilité électorale dans une province ou une région enlève au parti le pouvoir, l'organisation et la volonté de s'adresser à ces secteurs. Les recommandations de la Commission d'enquête pourraient briser ce cycle en créant un système central de parti de plus en plus dévoué aux besoins qui se font sentir par tout le pays. C'est à cette condition qu'un gouvernement central, formé de quelque parti que ce soit, sera capable de posséder une autorité et un sens de la perception suffisants pour lui permettre d'exercer les pouvoirs économiques qui nous sont indispensables pour maintenir notre place dans le monde.

M. Irvine est politologue à l'Institut des relations intergouvernementales, université Queen, Kingston, Ontario.



Postes
Canada
Post

\$1 milliard pour l'équipement

Au cours des huit dernières années, le ministère des Postes du Canada a dépensé bien au-delà d'un milliard de dollars en projets immobiliers et en changements technologiques. Face à de tels investissements, le ministère n'a toutefois pas trouvé d'argent pour implanter systématiquement, dans tous ses établissements, des mesures minimales de sécurité contre l'intrusion des voleurs.

Dans certains cas, on a même invoqué les 'compressions budgétaires décrétées par le gouvernement' pour retarder l'installation de dispositifs d'alerte dans certains édifices du ministère des Postes.

C'est d'ailleurs cette explication qu'a d'abord donnée le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, à la suite du vol de \$2,7 millions perpétré au bureau de poste d'Ottawa, le 15 avril. Aucun système d'alarme ne veillait sur cet édifice où l'on gardait de l'or valant plusieurs millions.

Pourtant, une lecture rapide de

deux 'bilans des programmes d'équipements du ministère des Postes' ne laisse pas penser qu'on nage en pleine austerité. Ces documents, dont le SOLEIL a copie, émanent de la Direction du génie du ministère. L'un est daté du 4 août 1978 et l'autre du 22 novembre 1978.

Il faut toutefois tenir compte du fait que Postes Canada est le plus gros ministère du gouvernement canadien (budget annuel de \$1,5 milliard) et que l'importance de ses dépenses est proportionnelle à son envergure.

Au-delà du milliard

Dans le plus récent des documents cités plus haut, on apprend qu'entre l'année financière 1978-1980 et l'année 1983-1984, le ministère des Postes injectera \$187,185,000 dans 1,114 projets immobiliers (construction ou rénovation), de moins de \$1 million chacun.

Dans le premier des deux bilans, on apprend en outre qu'au cours des dernières années, le ministère des

Postes a dépensé \$1,090,429,000 dans son programme de changements technologiques et d'expansion immobilière.

Ainsi, l'achat des machines à trier les lettres a coûté \$101,812,800 jusqu'à maintenant. Le reste de la machinerie (séparateurs, oblitérateurs, lecteurs de caractères, etc.) a coûté \$46,299,000. Les coûts d'implantation de la machinerie s'élèvent à \$178,831,000. Les nouveaux projets immobiliers se chiffrent par \$573,647,200 tandis que les projets de petite envergure atteignent la somme de \$189,839,000.

Interrogé sur la part de ces investissements qui a été allouée à l'implantation de systèmes de sécurité, le ministre Gilles Lamontagne s'est trouvé dans l'impossibilité de fournir une réponse précise.

'Si l'on utilise l'exemple des nouvelles installations postales de la région de Montréal, on peut dire que pour un déboursé global de quelque \$180,000,000, on a consacré à peu près

\$500,000 à la sécurité', a expliqué le ministre.

La part des choses

Il faut cependant rappeler que lorsque le ministre parle de mesures de sécurité dans les nouvelles installations postales de la région de Montréal, il fait aussi bien allusion aux systèmes de télévision en circuit fermé qui observent les employés au travail qu'aux vidéos et aux portes hydrauliques qui préservent les établissements de l'entrée des intrus.

Si les édifices les plus récents de Postes Canada sont équipés contre l'intrusion de voleurs, il faut dire qu'il n'en est pas de même partout.

Malgré l'expérience du vol au bureau de poste d'Ottawa, le ministre Lamontagne est d'avis que le système de sécurité actuel du ministère des Postes a fait ses preuves jusqu'à aujourd'hui.

Le ministère des Postes est la plus grande industrie après Canadian

Pacific, commente M. Lamontagne. Il est normal qu'on ait des pertes.

Isolées sur une période de 9 ans — période choisie par M. Lamontagne — les pertes dues au vol ne semblent effectivement pas catastrophiques. De 1970 à février 1979, les établissements du ministère des Postes ont été victimes de 222 effractions (moyenne de 24,6 par année), qui ont rapporté à leurs auteurs un total de \$93,869. Les plus grosses pertes annuelles ont été enregistrées en 1976-1977 (\$27,381).

Le porte-parole du ministre qui a communiqué ces chiffres au SOLEIL a cependant oublié de signaler le vol de \$361,000 commis au bureau de poste de Lévis, le 17 mars 1977.

Entre 1966 et 1969, les établissements postaux de la région de Montréal ont aussi été dévalisés deux fois. La perte totale à la suite de ces deux vols se chiffrait par près d'un million et demi de dollars. Et le mois dernier, il y a eu Ottawa, avec près de trois millions de dollars.

La sécurité aux Postes

D'abord surveiller le personnel



pierre
boulet

Tandis qu'il laisse un bon nombre d'édifices postaux pratiquement sans protection contre les voleurs qui viendraient de l'extérieur, le ministre canadien des Postes consacre l'essentiel de ses systèmes de sécurité à la surveillance des employés qui s'affairent dans les aires de travail.

Ces systèmes de sécurité, souvent en place depuis fort longtemps, comprennent notamment des galeries d'observation, des réseaux de télévision en circuit fermé, des cartes de poignon (punch) informatisées qui contrôlent ponctuellement les allées et venues des employés dans et entre les aires de travail.

Selon les porte-parole du Syndicat des postiers, Clément Morel et Marcel Perreault, il ne faut pas chercher de midi à quatorze heures: 'Les systèmes de surveillance, ça sert peut-être à empêcher que des postiers commettent des actes criminels... mais ça sert aussi et surtout à surveiller le rendement des employés et à fournir des preuves lorsque la direction leur impose des mesures disciplinaires.'

Clément Morel est le directeur pour le Québec du Syndicat des postiers du Canada. Marcel Perreault est président du Syndicat des postiers pour la région de Montréal. Ils ont tous deux répondu aux questions du SOLEIL.

Il suffit de consulter certains documents provenant de la Direction du génie du ministère des Postes pour constater que la majeure partie du système de sécurité est effectivement axée sur la surveillance des employés et des procédés.

Sécurité ou surveillance?

Un document intitulé 'CCTV observation system program', daté du 22 juin 1976 et dont 'LE SOLEIL' a copie, démontre que, des systèmes de télévision en circuit fermé devaient être installés dans les aires de travail de 26 grands établissements postaux canadiens, entre novembre 1976 et août 1979.

Pendant ce temps, il semble que peu d'investissements soient canalisés sur la protection contre les crimes venant de l'extérieur. Le vol de \$2,7 millions commis au bureau de poste d'Ottawa, le 15 avril, en témoigne: aucun système d'alarme et un seul gardien, âgé de 58 ans, pour un édifice de plusieurs étages dans lequel est entreposé de l'or valant des millions.

On avait remis à plus tard l'installation d'un système d'alarme à ce bureau de poste à cause des restrictions budgétaires décrétées par le gouvernement', devait par la suite commenter le ministre des Postes, Gilles Lamontagne.

Les restrictions budgétaires ne semblent pas avoir joué, cependant, dans l'installation des systèmes de télévision servant à surveiller les employés. Par exemple, il en a coûté \$1,970,662 pour implanter le service de TV en circuit fermé dans les établissements postaux de Mississauga, à Toronto.

Le 'Centre principal d'acheminement' (CPA) de Montréal, dont la construction est très récente, est équipé de 57 caméras de

télévision seulement dans les aires de travail.

Au cours d'un récent entretien accordé au SOLEIL, le ministre des Postes a admis que l'affaire du vol à Ottawa 'a servi de leçon à tout le monde'. M. Lamontagne n'a cependant pas cru bon, semble-t-il, d'exiger que des systèmes de sécurité soient systématiquement installés dans tous les bureaux de poste.

'Je suppose qu'à la suite du vol d'Ottawa, chacun a dû évaluer la situation chez lui et prendre les mesures qui s'imposent', a commenté le ministre qui n'a pas dit, par ailleurs, s'il allait vérifier cette supposition.

Pas le droit!!!

D'autre part, le ministre a qualifié d'"affirmations gratuites" les allégations du Syndicat des postiers à l'effet que les systèmes de surveillance dans les aires de travail servent à évaluer le rendement des employés.

'Aucune de nos mesures de sécurité, même la TV, n'a pour but de surveiller la productivité', affirme M. Lamontagne. Aucun employé n'est évalué à partir de ces mécanismes de surveillance. Nous n'avons pas le droit de faire ça. C'est même prévu dans la convention collective.'

Le ministre des Postes ajoute: 'Bien sûr, s'il y a un employé qui pose un acte criminel on se sert des équipements qu'on a pour apporter la preuve.'

La-dessus, les représentants du Syndicat des postiers émettent quelques réserves. Selon le directeur québécois du Syndicat, Clément Morel, 'un acte criminel, ça peut être n'importe quoi en vertu de la Loi des postes... Si tu craches par terre,

c'est de la déprédation et tu es coupable d'acte criminel. Si un postier ouvre une page d'un 'Playboy' qui lui passe entre les mains, c'est de l'ouverture du courrier... un acte criminel punissable de six mois de prison.'

La prévention d'actes criminels, c'est un prétexte', ajoute Morel.

Il est vrai que les systèmes de télévision en circuit fermé n'ont pas encore servi à monter une preuve disciplinaire contre un employé improprement. Le porte-parole du syndicat en convient. Il reste quand même méfiant.

Ca ne veut strictement rien dire... En vertu de la convention, le ministère n'avait pas le droit, non plus, d'utiliser les galeries d'observations (où patrouillent les vérificateurs postaux) pour monter une preuve disciplinaire... Il l'a pourtant fait à plusieurs reprises.

La convention prévoit en effet que la 'surveillance' par les vérificateurs ne doit viser que l'intégrité du butin postal et qu'elle n'a rien à voir avec la performance des employés.

Dans plusieurs causes de griefs pour mesures disciplinaires, l'employeur a déposé des preuves recueillies illégalement par des vérificateurs, commente Morel. Même illégales, les preuves ont été retenues et les employés condamnés. Alors qu'on ne vienne pas nous faire de promesses avec la télévision en circuit fermé.'

Les dirigeants du Syndicat s'interrogent d'ailleurs sur la pertinence de cette prévention du crime par la surveillance électronique, 'quand on sait que dans tous les petits bureaux de poste, la direction oblige les employés à garder les clés des

établissements... dans lesquels il n'y a d'ailleurs pas de mesures de sécurité.'

Le Syndicat des postiers de Grande-Bretagne, et l'Internationale du personnel des Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT), de Genève, ont dénoncé l'instauration de la surveillance électronique aux Postes canadiens comme étant un 'danger préjudiciable pour l'harmonie sociale' et une 'méthode repoussante pour harceler les employés.'

Le Syndicat des postiers canadiens est d'accord pour qu'on utilise de tels procédés pour protéger les employés contre des agressions, notamment aux comptoirs et aux guichets. Pour le moment, les postiers doutent que la sécurité soit le mobile principal de la surveillance.

'Si on avait un vrai souci de sécurité, affirme Morel, on n'attendrait pas que les vols se multiplient avant de généraliser les dispositifs d'alerte... Pour le moment, on fait du patchage.'

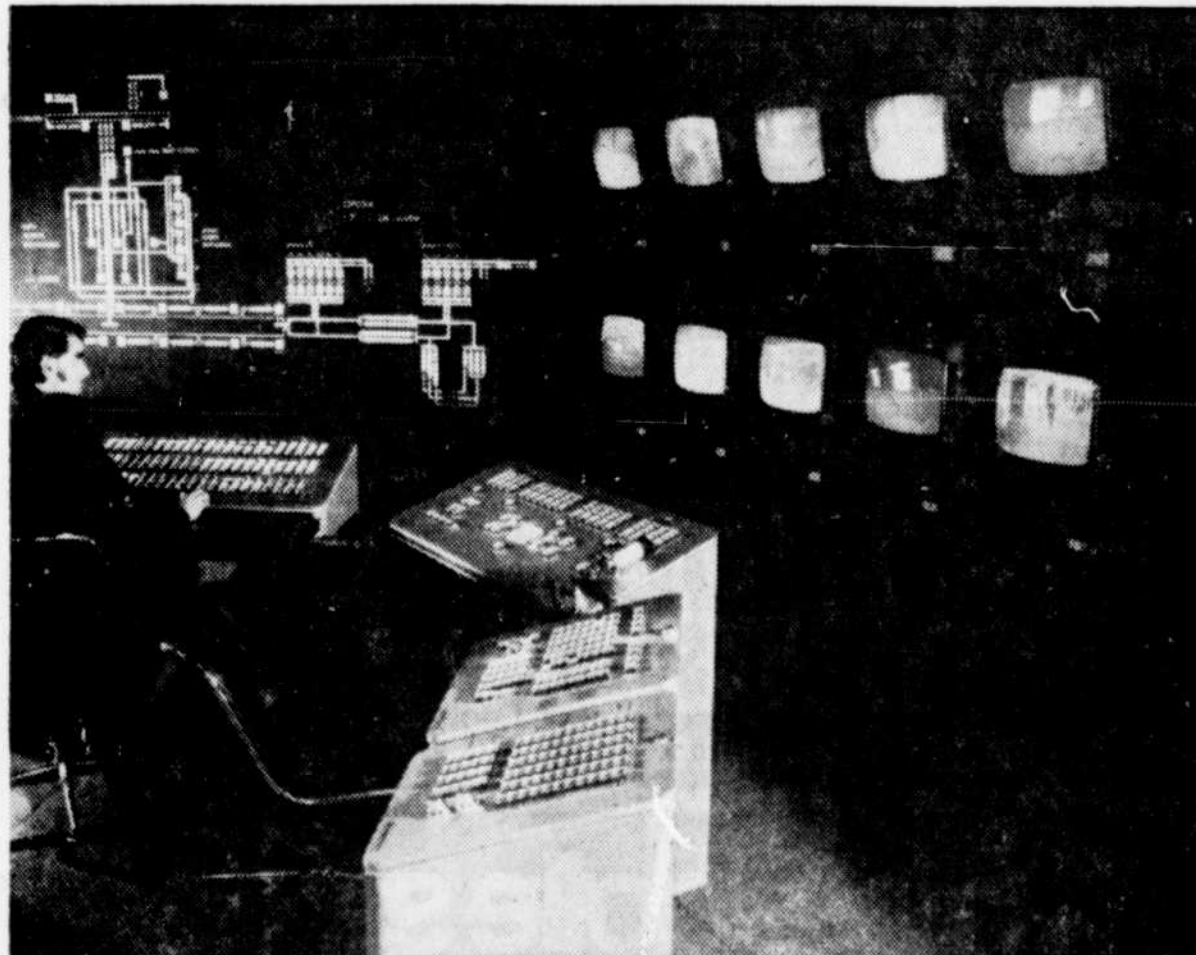
En 1966, un vol important était commis au terminus postal aérien de Dorval. Par la suite, le ministère y faisait installer un système d'alarme sans pourtant généraliser cette mesure préventive. En 1969, un vol de près de \$1 million était commis au bureau central de la rue Peel à Montréal; ce n'est qu'après que le ministère y faisait poser un dispositif d'alerte. On connaît l'histoire récente du vol à Ottawa.

Lorsqu'on demande au ministre Lamontagne de dire pourquoi son ministère n'a pas réagi plus tôt aux avertissements que constituaient pourtant les expériences de Dorval et de la rue Peel, il refuse de faire allusion à ces deux histoires: 'Écoutez, dit-il, vous me parlez de choses qui remontent presque au siècle passé... Il faut être de son temps.'



'Écoutez, (...) il faut être de son temps'.

Le Soleil, André Boucher



Cette photo nous fait voir un système type d'un réseau de surveillance interne au moyen de caméras.

la page des lecteurs

L'élection de Jean-Talon

Monsieur,

Permettez à un citoyen de Jean-Talon qui a suivi l'élection complémentaire dans cette circonscription d'émettre son opinion sur la tournure qu'a prise le vote le 30 avril dernier. Comment se fait-il que le libéral Rivest ait doublé la majorité obtenue par son parti en 1976?

J'établis d'abord trois faits: 1— le libéral Rivest et la péquiste Beaudoin étaient d'égale valeur; on ne pouvait donc dire que les électeurs devaient choisir l'un plus que l'autre; 2— le gouvernement péquiste a eu une administration suffisante, de telle sorte qu'on ne pouvait parler de mécontentement profond chez l'électorat; 3— Jean-Talon est une circonscription bien nantie (sauf quelques secteurs), de telle sorte que les questions de chômage et d'inflation n'ont peut-être l'urgence qu'elles revêtent ailleurs.

Dans ces circonstances, pourquoi Jean-Talon a-t-il donné une majorité si forte à Jean-Claude Rivest, alors que le vote libéral avait diminué en 1976? On se serait attendu à ce que cette majorité fonde encore davantage et même qu'elle glisse carrément du côté péquiste. Pourtant, le vote libéral a remonté la pente.

Voici l'explication que j'en donne. Les électeurs de Jean-Talon ont donné un message au gouvernement. Et les hauts dirigeants péquistes l'ont tellement bien compris, ce message, qu'ils se sont bien gardés de le dire. En bref, les électeurs — francophones presque à 100 pour 100 — ont dit que le projet péquiste de souveraineté-association n'a pas leur faveur.

Depuis novembre 1976, le gouvernement pose les jalons de ce projet (documents, études, déclarations...) sous la table pour ainsi dire, et prépare les esprits à voter ou au référendum; il n'y a pas une semaine, en effet, sans qu'un ministre loue les vertus de l'indépendance. Ce gouvernement a été élu pourtant pour bien gouverner. Or, devant cette campagne, la population était sans défense et n'avait

aucun moyen de répliquer, de répondre et de dire: "Ce n'est pas pour ça qu'on vous a élu". Pour se prononcer, il devait attendre le référendum qui se fait toujours attendre...

Circonscription urbaine et relativement instruite, Jean-Talon est constitué de gens qu'on manœuvre moins facilement. L'élection complémentaire a permis à un bon nombre de gens, à mi-chemin entre l'élection de 1976 et le référendum, de pouvoir enfin dire ce qu'ils pensaient du projet péquiste de souveraineté-association.

D'ailleurs, pourquoi la candidate péquiste Beaudoin a-t-elle gardé un tel silence sur cette question? Dans la publicité distribuée aux portes des maisons, rien sur cette question qui constitue l'article central du programme péquiste. Pourquoi ce souci évident d'éviter d'en parler? Elle a voulu maintenir la campagne sur le terrain des performances du gouvernement, mais l'électorat en a décidé autrement et a profité de l'occasion qui lui était donnée de dire ce qu'il pense du projet péquiste de souveraineté-association.

Jean Martel
Québec

Pas tous des fous

Cher monsieur,

Je trouve étonnant que le Parti québécois, qui se veut "très intelligent", refuse de comprendre ou fait mine de ne pas comprendre le sens des résultats des partielles dans Jean-Talon et Argenteuil.

Pour moi, d'abord les électeurs de ces deux comtés ont nettement indiqué au PQ qu'ils n'apprécient pas du tout le mensonge et la supercherie. Le PQ a été élu aux dernières élections avec le seul mandat de redresser l'économie québécoise. Or, depuis son arrivée au pouvoir, le PQ ennuie, fatigue, casse la tête des gens avec ses thèmes d'indépendance et d'auto-

détermination. Pendant ce temps, le chômage continue, les grèves continuent. Les électeurs ont manifesté au PQ qu'ils ne sont pas d'accord avec sa façon de faire.

Ensuite, les électeurs ont manifesté au PQ qu'un parti politique, quel qu'il soit, trop majoritaire est toujours dangereux. Le PQ mène tout à sa guise et les électeurs, devant ce danger, désirent un parti d'opposition valable.

Troisièmement, le PQ, qui avait accusé le Parti libéral de patronage, est en train de passer son premier dans ce domaine, les gens le voient et ils n'acceptent pas que le PQ prêche la vertu pour cacher son jeu.

Jean-Marie Chamberland
Québec



Du courage et de la volonté

M. le rédacteur en chef,

Dans "LE SOLEIL", récemment, paraissait un article signé par M. Damien Gagnon et intitulé: "Peu de finissants réussissent à se trouver un emploi" (cours en techniques administratives).

Je voudrais ici apporter quelques corrections à cet article et y ajouter quelques commentaires si vous le permettez.

D'abord, je voudrais préciser que je n'ai pas terminé mon cours en avril 1977 comme le mentionne l'article, mais bien en juillet 1978.

Le fait d'avoir à m'inscrire à mes frais et sans allocation de subsistance pour compléter les cours de formation générale qui me manquent, comme le mentionne l'article, n'est pas un problème en soi. Le problème majeur réside dans le fait que ces cours sont tout à fait inutiles et n'apporteraient aucun complément de formation pertinent à la fonction de technicien en gestion de personnel.

Pour bien comprendre cette dernière correction, il est nécessaire que je fasse la mise au point suivante: "Quand le ministère de l'Éducation a élaboré ces cours pour adultes, ils ont tenu compte du fait que l'adulte a une expérience du travail et de la vie qui mérite qu'on la prenne en considération. C'est à partir de ces constatations qu'on a décidé d'enlever tous les cours de formation générale pour ne garder que les cours de concentration qui sont en fait les seuls essentiels au niveau des adultes. Ça permet du même coup à l'adulte de sauver un temps précieux et de lui éviter d'avoir à passer des années sur les bancs d'école pour aller chercher la formation manquante.

Or, c'est à ce niveau que se situe le problème majeur, les cours

que l'on jugeait non nécessaires avant (formation générale) le deviennent après puisque la majorité des entreprises ainsi que la fonction publique exigent un DEC pour les postes de techniciens alors que les cours donnés à l'intérieur des programmes CMC (Centre de main-d'œuvre du Canada) n'accroissent qu'un CEC.

Il est donc important de préciser que la différence entre le DEC et le CEC réside dans les cours de formation générale soit: 4 cours de français, 4 cours de philo, 3 cours de math et 4 cours complémentaires qui, je le mentionne encore une fois, n'ont absolument rien à voir avec la formation du technicien en administration et donc parfaitement inutiles au niveau des adultes.

Il m'apparaît important de faire cette mise au point afin de renseigner et de rassurer tous les employeurs qui seraient susceptibles d'employer des détenteurs de CEC. Ce qui intéresse l'employeur qui engage un technicien en administration, c'est de s'assurer que l'individu a la formation technique nécessaire pour accomplir les tâches qu'on attend de lui. Or, rassurez-vous messieurs, entre un DEC et un CEC, il n'y a aucune différence au chapitre de la formation technique, c'est la même. Qui plus est, l'adulte a l'avantage de posséder une expérience profitable pour toute entreprise, expérience que le jeune diplômé ne possède pas lui.

Je ose espérer que cette mise au point aidera à faire cesser une discrimination tout à fait injustifiée envers ceux qui ont choisi de se tenir debout et de recommencer là où la majorité abandonne.

Le courage et la volonté n'ont pas de prix que je sache et représentent toujours une valeur sûre.

Michel Fournier
Québec

La religion et la politique

Quand nous voyons des chefs religieux se mêler de la politique, comme c'est actuellement le cas en Iran, en Rhodesie, en Irlande et ailleurs, on peut se demander à quoi ça va aboutir. Au Canada, on voit plusieurs chefs religieux se mêler activement de politique et certains d'entre eux, comme par exemple Mgr Lavoie de Québec, se présentent même candidats aux élections du 22 mai. Apparemment, ces gens-là ont complètement oublié leur rôle dans la société et les paroles de leur maître Jésus qu'ils prétendent suivre et représenter.

Le sort des religions qui se mêlent de politique nous est très bien révélé dans la Révélation de St-Jean aux chapitres 17 et 18 et si nous ne voulons pas partager le sort qui attend les religions qui pratiquent l'adultère spirituel avec ce monde, il nous faut absolument obéir au commandement de Jésus.

Que ces chefs religieux qui se mêlent de politique s'occupent un peu plus de l'enseignement biblique et laissent la politique aux

politiciens. La population s'en trouvera bien mieux. Au lieu de prêcher pour le NPD, que Mgr Lavoie écoute celui qui prétend représenter, c'est-à-dire Jésus, et suive "La Voie".

Frère Heinis,
Escuminis.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

Réflexions sur le conflit à la CTCUQ

Je trouve qu'il est grand temps de modifier le système d'administration de ces organismes publics.

Il y a trop de cadres qui touchent leur plein salaire en temps de conflit.

La grève fait diminuer le déficit de la CTCUQ alors que si c'était une compagnie, les administrateurs seraient un peu affectés par les profits qui seraient absents et ils subiraient de ce fait une pression ou motivation à vouloir régler au prix même de compromis.

Dans une administration telle

la CTCUQ, il est facile de s'entêter, les cadres ne perdent rien. De plus, en général, les personnes qui n'acceptent pas le syndicat se retrouvent souvent du côté des cadres, elles y sont plus à l'aise. Alors rien d'étonnant de voir par la suite qu'on cherche par tous les moyens d'enlever les droits acquis. De plus, beaucoup de personnes impliquées (maires, échevins, etc.) semblent s'en laver les mains trop facilement.

Qu'on regarde les faits objectivement: on prétend vouloir améliorer le service et le public est privé de ce service essentiel pendant des

mois. Ça prouve que pour l'administration, c'est plus important de gagner son point que de donner le service de transport en commun. On engage comme négociateur ou conseiller une personne comme M. Letarte qui a le record de tous les grands conflits à Québec (Sico, Pavillon St-Dominique, Trust, etc.). N'est-ce pas là encore la preuve d'une administration antisyndicale? On n'accepte pas le syndicat, on le combat et le payeur, c'est le public. Le payeur de taxes va peut-être finir par se révolter contre ces administrations insensées... La partie patronale propose aussi

comme solution l'arbitrage et par le passé, lorsqu'elle a perdu des causes en arbitrage, elle n'a pas accepté ce verdict, elle se rend en appel. Encore une preuve que c'est facile de s'entêter jusqu'au bout, c'est le public qui paie.

En résumé, pour avoir de meilleures relations, il va falloir équilibrer le rapport de forces, c'est-à-dire qu'il va falloir que la grève coûte quelque chose aux administrateurs eux-mêmes sinon ça va continuer de mal en pis.

Gilles Emond
Québec.

PÊCHE

Moulinet Mitchell

1979
Modèle 300 A
et 301 A
PRIX MASSICOTTE:

29⁸⁸

Mitchell

En mains, Mitchell 900 - 908 - 308 - etc.

PERCHES Fibre de verre et graphite

Garcia fenwick

PRIX MASSICOTTE:

Shakespeare de 14⁸⁸ à 209⁸⁸

NOUVELLE CANNE GARCIA COMPOSITE

Graphite et fibre de verre. 8' et 8 1/2' pour la mouche.

PRIX MASSICOTTE: 89⁸⁸

DAIWA

JOHNSON

- Perche Johnson en fibre de verre 2 sections.
- Moulinet Johnson 068A.
- Mono-filament 10 lb 240'

PRIX MASSICOTTE: 19⁸⁸

Johnson

LIGNE A MOUCHER **AirCel**

Stren

PERMIS DE ZEC DISPONIBLES

massicotte sports

6 MAXICENTRES

GRATIS!

PRESTO®

Clinique des Autocuiseurs et Marmites à Pression

Le jeudi 17 mai de 19h. à 21h. et le vendredi 18 mai de 10h. à 21h. un représentant de l'usine Presto sera à votre disposition à notre rayon des ustensiles au sous-sol de **CENTRE-VILLE SEULEMENT** pour examiner votre appareil et répondre aux questions. Les réparations courantes se font sur place gratuitement, sauf pour les pièces. Les réparations majeures se font à prix modique au Centre de service après-vente Presto.

Offre spéciale à l'occasion de la clinique des autocuiseurs

L'autocuiseur Presto cuit les aliments 3 à 10 fois plus rapidement, attendrit les morceaux de viande bon marché et conserve vitamines et minéraux.

En aluminium poli, or, brun.

Capacité de 5 pintes.

Rég. 34.99

Spécial 28⁸⁸

PRESTO

En vente à nos trois magasins.

baquet

PLUS PRES DE VOUS

Au cœur du vieux **BOSTON**

AVERY

Hôtel

Un hôtel qui se distingue des autres

Un havre pour les voyageurs avertis, situé au cœur du vieux Boston. Les chambres sont gaies et harmonieusement décorées. TV, air climatisé. Aucun supplément pour les enfants de moins de 14 ans. Ecrivez pour obtenir notre brochure.

STATIONNEMENT GRATUIT

ch. simple \$19.00 ch. double \$23.00 au coin des rues Avery et Washin. (617) 482-8000

Appelez à frais virés 800-268-9329

CE SOIR*

NOUS PRENDRONS VOS APPELS JUSQU'À 19h30

COMPOSEZ **647-3333**

POUR VOUS ABONNER AU JOURNAL **LE SOLEIL**

* Ce soir... et tous les soirs de la semaine, du lundi au vendredi inclusivement.

L'avocat de Nadeau plaide le bénéfice du doute

par Marcel COLLARD

"Patrice Nadeau a commis l'erreur stupide de quitter la maison où son épouse venait de mourir par accident; il a pris panique; il était coincé et il ne pouvait pas reculer; il avait peur qu'on l'accuse et il a tenté de gagner du temps pour réfléchir; eut-il pu préméditer l'assassinat de son épouse, sachant que le corps serait découvert par ses enfants."

Tels sont quelques éléments invoqués par Me Michel Martin, hier après-midi, pour réclamer justice à l'endroit de Patrice Nadeau, accusé du meurtre avec préméditation de France Caron-Nadeau, le

2 août 1978, à Sainte-Brigitte-de-Laval, en incitant les jurés à lui reconnaître le bénéfice du doute raisonnable.

Après une analyse fort détaillée de la preuve de la poursuite, au cours du procès instruit en Cour supérieure, chambre criminelle, à Québec, depuis le 30 mars, Me Martin a expliqué que le 30 août 1978, conservant le secret du drame depuis un mois, bouleversé et fatigué, son client n'était pas en mesure de peser les mots rédigés par les policiers, après avoir subi l'épreuve du polygraphe, pour s'assurer que la déclaration qu'il signait correspondait fidèlement au sens de ses propos.

Nadeau, a-t-il ajouté, a déclaré que les enquêteurs avaient refusé de corriger une déclaration qu'il aurait voulu remettre au lendemain en raison de son état de fatigue.

Quand après la mort de son épouse, il a inculpé un ancien pensionnaire, Patrice Nadeau avait besoin de temps pour reprendre la garde de ses enfants.

Ce matin du 2 août, a rappelé Me Martin, après avoir pris un café avec sa femme et échangé certains propos avec elle relativement à la vente de la maison et du déménagement chez sa belle-mère, Nadeau lui a donné deux gifles; avant de

sortir il évite de justesse le couteau que sa femme avait dans la main et qui se retourne contre elle; il panique et sans réfléchir, pris avec un cadavre, il voit le coffre-fort contenant sa collection de monnaie et il simule un vol. Il est coincé; il pleure; il se rend à son travail et cherche un prétexte pour aller retrouver les enfants; il n'a plus le choix se demandant

qui va le croire s'il retourne chez lui sans donner de raison.

Revenu chez lui, poursuit l'avocat, tout donne l'impression d'un vol; il a besoin de temps pour réfléchir s'il doit faire le récit du drame et comment le dire après avoir commis l'erreur stupide de partir. Et c'est l'enchaînement des circonstances, les démarches pour enlever la

garde des enfants à sa belle-mère.

Me Martin fit observer que Patrice Nadeau n'avait aucun motif pour assassiner sa femme et que si tel avait été le cas, en avouant les circonstances de l'accident quatre semaines plus tard, il eut pris la précaution de préparer une déclaration avantageuse. S'il avait prémédité le crime qu'on lui

reproche, il aurait attendu que les enfants soient absents de la maison.

"Son comportement lui nuit, mais est-il pensable qu'un homme ait pu agir de cette façon? Bien qu'on puisse reprocher à Patrice Nadeau d'être parti, ce matin-là, croyez-vous qu'il eut été capable de tuer froidement sa femme?" a terminé Me Martin dans sa plaidoirie.

demandant aux jurés de conclure au doute raisonnable dans le verdict qu'ils auront à rendre, en toute justice pour son client.

Aujourd'hui, Me Carol St-Cyr, procureur du ministère public, prononcera également sa plaidoirie avant que le juge Ivan Mignault invite les jurés à se retirer pour délibérer après avoir entendu ses directives.

Une femme se voit refuser en appel le droit d'exiger \$244,000 de son ex-mari

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel du Québec a débouté lundi une femme de sa prétention à un dédommagement de \$244,000 de la part de son ex-concubin. De plus, le tribunal d'appel a cassé un jugement antérieur de la Cour supérieure qui avait accordé une somme de \$17,500 à cette femme en guise de dédommagement.

Le tribunal a appuyé sa décision sur le double principe qu'il n'y a aucune faute à mettre fin à un état précaire contraire à l'état normal que constitue le concubinage et qu'une victime ne peut réclamer la réparation d'un dommage qu'elle a subi par sa propre faute.

Les deux protagonistes de cette affaire étaient déjà mariés chacun à une autre personne. Toutefois, Monsieur était en rupture avec sa légitime épouse qu'il avait d'ailleurs quittée tandis que Madame était déjà séparée légalement de son époux et elle attendait son divorce.

Avant auparavant connu quelques aventures ensemble, Monsieur et Madame se rencontrèrent et décidèrent de faire vie commune en attendant que des jugements de cour leur rendent à chacun leur liberté et leur permettent, du même coup, de régulariser leur union.

Madame, qui ne vivait alors que d'une pension alimentaire intermittente de son

époux et qui devait compter sur l'aide de son père, accepta de partager l'existence de son ami plus fortuné qui possédait trois logis: en Floride, à L'Estérel et à LaSalle. Elle accepta donc la générosité de son ami et elle profita, avec ses enfants, de la grande vie que lui offrit cet ami.

La rupture

Mais un jour ce fut la rupture. Monsieur, répondant aux vœux de sa légitime, congédia sa concubine tout en lui permettant d'emporter quelques meubles.

Fort d'une promesse de mariage que lui aurait faite Monsieur, ce que celui-ci a

nié à la cour, Madame obtint de la Cour supérieure une somme de \$17,500 pour dommages moraux, perte sur la vente de sa maison, de ses meubles et de son automobile et pour frais de déménagement.

Ce jugement fut toutefois porté en appel par Monsieur qui vient d'obtenir gain de cause complet.

Dans ses notes, le juge Jean Turgeon, de la Cour d'appel, rappelle que Madame avait accepté de faire vie commune avec Monsieur après avoir mûrement réfléchi et qu'elle a profité de la générosité de son ami.

Visitez

Zip

international

le prêt-à-apporter du meuble design

Boulevard Hamel
à l'intersection Henri IV,
Québec
(418) 871-2221

"De bonnes lunettes améliorent votre vision. Moi, je veux améliorer votre apparence."

Anne Simard - Conseillère en lunettes-mode



Si vous croyez que belles lunettes ne signifient que jolies montures, vous devriez voir ce que Anne Simard vous offre: un vaste choix de verres de lunettes aux teintes superbes. Que vous soyez un homme ou une femme, vous serez surpris de voir à quel point une paire de lunettes soigneusement choisie, aux verres subtilement teintés, peut améliorer l'apparence d'une personne!

Modernisez vos lunettes actuelles. Laissez Anne Simard vous montrer ses verres teintés, le dernier cri en fait de lunettes-mode!

Anne Simard vous accueillera aux salons du



DEMAIN ET SAMEDI:
Place Laurier, Ste-Foy. 653-8396

VENREDI:
Galeries Chagnon, Lévis. 833-1322

"pour un Oeil à la page"

SUPER-VENTE DE MAI

Les meilleurs prix à Québec!

AS-TU VU MES PRIX?

VESTON SPORT
Polyester et laine. Tailles: 36 à 46. Poches appliquées. Brun, beige, bleu, gris et marine.
Rég. \$99.95
SUPER-SPECIAL \$79
Gratuit à l'achat de tout veston sport: Un pantalon de \$29.95 et une cravate de \$8.00

SAFARI
Manche longue et courte, 36 à 46. Couleurs estivales.
Rég. \$89.95 à \$99.95
SUPER-SPECIAL \$59.95 et \$69.95

PANTALONS
Grand choix avec ou sans pli, signés Cardin, Dior, Charles Christian, Riviera.
Rég. \$29.95 à \$45.00
SUPER-SPECIAL \$15 à \$22

CHEMISES SPORT ET DE TOILETTE
Toutes grandeurs.
Rég. jusqu'à \$22.00
SUPER-SPECIAL \$10

VESTON SPORT et SAFARI
En véritable cuir. Noir et tan, 34 à 46.
Rég. \$199.95 à \$299.95
SUPER-SPECIAL \$109

SOULIERS et BOTTES
Noir et tan, 6 1/2 à 10 1/2.
Rég. \$49.95 à \$89.95
SUPER-SPECIAL \$25 à \$35

BOUTIQUE Charles Giguère
CONFECTION POUR HOMMES

359, de la COURONNE, QUÉBEC - Tél.: 622-6001
Face au stationnement Jacques-Cartier

Découvrez..... les plaisirs de l'été

Sur une terrasse, dans un coin du jardin ou autour de la piscine... Des meubles légers, attrayants et confortables, insensibles aux intempéries. Toile de nylon beige, cadre en aluminium beige. Un système de charnières permet d'ajuster le siège et le dossier pour un plus grand confort.

fauteuil \$115.00 —
table 42" x 42" \$229.00 —
desserte \$229.00 —
parasol 90" \$299.00 —
de la même collection chaise longue —
table basse 24" x 24" — Livraison immédiate —

LA GALERIE DU MEUBLE ET ROCHE-BOBOIS

18, rue Courcellette et 1299, boul. Charest ouest, Québec. tél. 681-0171

provigo



FRAISES

Produit de la Californie

La chopine

.59

CHAMPIGNONS BLANCS

Produit du Québec
Boîte ½ livre

.79

RUTABAGAS

Produit du Québec

.39

CAROTTES

Produit des
Etats-Unis
2 livres

.49



GROS POULET

Catégorie A Canada
surgelé
Pesant 5 à 7 livres
La livre

.98

JAMBON MIDGET

Marque populaire

1.88

La livre

BOEUF FUME

Tranché Coors

1.98

4 env. 2 oz

SAUCISSE FUMEE

Swift

1.38

La livre

JAMBON CUIT

Tranché Provigo

2.28

La livre

EAU DE SOURCE

Canapa
66 onces

.65

CONFITURE VACHON

Fraises ou framboises avec pectine
48 onces

2.99

JUS DE TOMATES

Aylmer fantaisie
19 onces

.28

BISCUITS AUX FIGES

McCormick
16 onces

1.09

JUS LEGUMES

V-8
48 onces

.82

HUILE A BEBES

Baby's Own
220 ml

1.88

EAU GAZEUSE

Total Cola
24 cannettes 10 onces

4.88

SHAMPOOING HALO

350 ML

1.79

FROMAGE SWISS KNIGHT

Gruyère
8 onces

1.45

PATE A DENTS

Colgate
100 ML

1.09

POIS VERTS ASSORTIS

Provigo
19 onces

.34

COUCHES PAMPERS

De nuit
Format de 12

1.68

MAIS EN CREME CHOIX

Aylmer
14 onces

.38

SERVIETTES FEMININES

KOTEX
Format économique de 48

3.39

POIS & CAROTTES CHOIX

Aylmer
14 onces

.38

DETERGENT A B C

1 kilogramme

1.49

SAUMON ROSE

Gold Seal
15 1/2 onces

2.13

DETERGENT LIQUIDE ROSE

Provigo
64 onces

1.27

RAGOUT CLARK

Poulet & dinde, boeuf ou Irlandais
15 onces

.87

NETTOYEUR Spic Span

1 litre

1.39

CHOCOLAT NEILSON

Rosebud, macaron ou Wafer
6 onces

.94

NETTOYEUR LIQUIDE

Lestail
28 onces

1.42

MARINADES SUCRES

Habitant
15 onces

.94

SACS A SANDWICH

Glad
Format de 50

.64

POIS A SOUPE

St-Arnaud
2 livres

.85

NOURRITURE POUR CHIENS

Tape boeuf, poulet ou foie
28 onces

.45

MARGARINE MOLLE

Thibault
La livre

.79

EPINGLE A LINGE

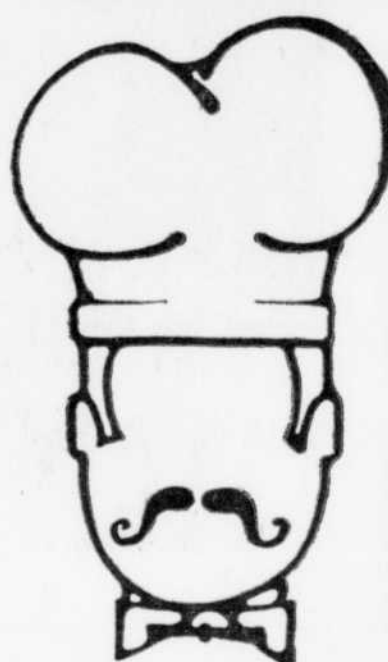
Format de 60

1.19

BEURRE D'ARACHIDES

Kraft crémeux
1 kilogramme

2.28



MELANGE A GATEAU

Duncan Hines
Chocolat,
Chocolat au lait
Blanc princesse
Ou blanc de luxe

.77

19 onces

ESSUIE-TOUT

Viva

2

rouleaux

.99

CRISTAUX PROVIGO

A saveur de
Limonade
Orange
Ou raisin6 enveloppes
3 1/2 onces

1.00

SOUPE AUX TOMATES

Heinz

4 boîtes
10 onces

.88

Les produits Provigo...

OIGNONS SUCRES

Provigo, 15 onces

1.09

PECHES DEMIES

Provigo choix, 28 onces

.84

SAVON DE TOILETTE

Provigo, couleurs asst. 3 barres

.99

DETERGENT

Provigo, mousse cont. 4 lb 11 on.

2.44

NETTOYEUR DOMESTIQUE

Provigo 38 onces

1.31

PAPIER CIRE

Provigo, rouleau de 100' 200'

.75 1.28

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 MAI 1979

Pour les marchands desservis par PROVIGO

(DISTRIBUTION) Inc. Division Québec.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

faits divers et justice

Quinze jours avant le vol à Ste-Anne, le sacristain avait échangé les couronnes

par J.-Claude RIVARD

Quinze jours avant que ne survienne le vol des couronnes dorées de sainte Anne et de la Vierge Marie, sur la "statue miraculeuse", à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, on avait retiré les couronnes serties de diamant pour les mettre en sécurité.

C'est ce qu'a révélé, hier, le frère Charles Langlois, sacristain du sanctuaire, lequel a révélé avoir personnellement procédé à l'opération, par mesure de sécurité, immédiatement après qu'un vol soit survenu à la galerie d'art de l'Historial. Les vases sacrés et les bijoux que l'on y a dérobés, pendant la nuit du 11 au 12 août 1978, propriété des Pères Rédemptoristes, représenteraient une valeur d'environ \$85.000. Quant aux deux couronnes, "propriété du peuple" (selon le frère Charles), dérobées pendant la nuit du 11 au 12 août 1979, elles représenteraient une valeur de \$3.500.

Témoignant au procès devant jury de M. Sylvio Huot, de Beauport, accusé de ces deux vols, le frère Charles a révélé avoir remplacé les

couronnes serties de pierres précieuses pour éviter qu'elles ne soient à leur tour volées. "On est mieux de ne pas prendre de chance", s'était-il dit à ce moment.

Le procès est présidé par le juge Louis Dorion, de la Cour supérieure.

A l'Historial

Le frère Lucien Beaulieu, gardien du musée et de la galerie d'art de l'Historial, a révélé que c'est en allant ouvrir au surveillant de la galerie, qu'il découvrit, vers 8h55, le matin du 12 septembre, que le barillet de la porte ouvrant sur l'escalier qui conduit à l'étage supérieur de l'Historial, avait été enlevé. Il déclare avoir personnellement barré cette porte la veille au soir.

Sur cet étage, logeant la galerie d'art, il réalisa que la vitre d'une porte avait été cassée. Dans la "salle du trésor" aussi appelée "salle John", il constata que des vitrines avaient été brisées et que le contenu de l'une d'elles était disparu.

Les objets en question sont l'ostensoir des pèlerins, le

"ciboire des pèlerins", l'ostensoir gothique, le "ciboire gothique"; une vieille pièce d'or, une vieille montre de poche en or (avec sa clef) et des bagues en or dont on s'était servi pour écrire, sur un panneau, "Sancta Anna". Ces objets n'ont pas tous été retrouvés.

Les couronnes

Le frère Charles Langlois a révélé qu'à la suite des événements du 29 août, on a cru prudent de remplacer les couronnes serties de pierres précieuses qui se trouvaient sur la tête des personnages de la statue miraculeuse, sainte Anne et Marie enfant.

Le matin du 12 septembre, le religieux est rentré à la basilique vers 6h30. Il a été surpris de voir une échelle appuyée contre la "statue miraculeuse". En regardant plus haut, il vit que les personnages n'avaient plus de couronnes.

Dans l'escalier en spirale situé tout près, il nota qu'un carreau de fenêtre avait été fracassé. Une poubelle avait été renversée, de façon à servir d'escalade. A mi-

chemin, il vit une perche munie d'un crochet de métal.

Il alerta aussitôt ses collègues, les Pères Rédemptoristes et nettoya les lieux, alors que les gens commençaient à entrer pour les messes matinales. Aidé de M. Achille Simard, il descendit l'échelle et la perche dans la crypte, à proximité de "La Pietà".

Le policier Yvon Spénard avait antérieurement déposé diverses photos prises à la basilique ainsi qu'à l'Historial, peu après la commission des délits que l'on reproche à l'accusé. Il a également exhibé diverses photos prises chez M. Huot, ainsi que des photos de sa voiture. Contre-interrogé par l'avocat de l'intimé, Me Gilbert Richer, ce policier a révélé n'avoir pu relever d'empreintes digitales identifiables.

Etant interrogé par Me René de la Sablonnière, procureur de la Couronne, le témoin a déclaré avoir personnellement rapporté au bureau de la SQ, à Sainte-Anne-de-Beaupré, la perche à crochet, formée d'un manche de balai et d'une antenne de plastique, genre radio civile, ces

deux pièces étaient unies par un manchon de plastique bleu renforcé d'un bout de ruban gommé en vinyle noir.

Le témoin a déclaré avoir perquisitionné le domicile de l'accusé, au 114, place Orléans, le 15 septembre et y avoir trouvé un rouleau de ruban gommé.

Le sergent Claude Cantin affirme que ces objets ont été conservés dans la salle des exhibits de la SQ à Sainte-Anne, dont il avait seul la clef, jusqu'au 19 septembre, date à laquelle ils ont été transmis au laboratoire de police scientifique, de Montréal.

Appelé à son tour dans la boîte aux témoins, un représentant de l'organisme, le chimiste Pierre Lachambre, a dit avoir procédé à l'étude chimique, à la comparaison et à la micro-photographie de la brisure de l'extrémité du ruban gommé qui se trouve sur le manchon, de même qu'à l'extrémité du ruban provenant du rouleau. Il déclare que "selon toute probabilité scientifique les rubans formaient un tout avant leur séparation".

SOURIEZ! UNE OFFRE EXCLUSIVE DE STEINBERG 2 JEUX DE PHOTOS + 1 FILM KODACOLOR II EN 48 HEURES

À COMPTER DE \$5.89
SEULEMENT



Nous utilisons
le papier Kodak

C'est le temps plus que jamais d'apporter chez Steinberg vos films Kodacolor II (C-110, C-126, C-135) à faire développer, parce qu'on vous remet chaque fois deux jeux complets de photos

à finition lustrée, sans bordure. Et ce n'est pas tout...

Quand vous venez chercher vos photos, vous recevez aussi un nouveau film Kodacolor II, du même type que celui développé.

Ça c'est faire de la photographie à peu de frais!

Et le service est très rapide. Après deux jours ouvrables, vos photos sont déjà de retour au magasin!

C'est un rendez-vous au comptoir d'information. A bientôt, et bonnes photos!

Types de film Kodacolor II	Poses	Photos	Formats	Prix	Nouveau film
C-110	12	24	3 1/2 x 4 1/2 po	\$5.89	1
C-110	20	40		\$8.99	1
C-126	12	24	3 1/2 x 3 1/2 po	\$5.89	1
C-126	20	40		\$8.99	1
C-135	24	48	3 1/2 x 5 po	\$11.89	1
C-135	36	72		\$16.88	1

Cette offre n'est valable que pour les films négatifs C-126, C-110, C-135, procédé C-41 seulement.

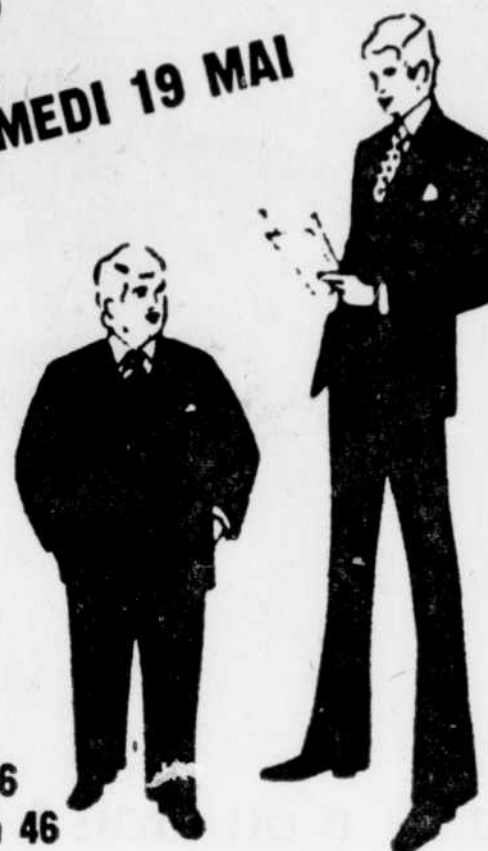
Oui,
Steinberg
est de
votre côté!

Bovet

S'AGRANDIT
.....à la PLACE STE-FOY Québec

**VENTE
D'OUVERTURE
JUSQU'AU SAMEDI 19 MAI
SEULEMENT**

**PRET-A
PORTER
POUR
HOMMES
DE
TAILLES:**



- Courtes 36 à 46
- Moyennes 36 à 46
- Fortes 44 à 66
- Elancées 36 à 52

SPECIAUX D'OUVERTURE

300 complets d'été "prêt-à-porter"
de marques connues, pour hommes. Rég. '195 à '400
VENTE 1/2 PRIX

500 pantalons 100% laine

de marque reconnue, tissés "cheviotte", 10 teintes unies.

Tailles moyennes: 30 à 46 Rég. '35	VENTE '24.98
Tailles élancées: 30 à 46 Rég. '39.95	VENTE '29.98
Tailles fortes: 44 à 64 Rég. '42.95	VENTE '29.98

300 pyjamas variés M/L ou M/C

Tailles: P-M-G-TG et tailles élancées.

Rég. '12 à '30 — **VENTE 1/2 PRIX**

Lot de souliers

Fin de séries. Modèles variés. Pointures: 6 à 14.

Rég. de '40 à '10 — **VENTE 1/2 PRIX**

1,000 pantalons lavables

En tissu 100% polyester. Marine, brun, beige, vert, gris.

Tailles: 28 à 44. Rég. '28.95 — **VENTE '17.98 '1/35**

1000 chemises sport M/L ou M/C

Tailles: moyennes, fortes et élancées.

Rég. de '17 à '35 — **VENTE '8.98 '1/25 — '6.98 3/20**

175 culottes courtes "Bermuda"

En tissu 65% polyester, 35% coton. Lavables. Teintes variées.

Tailles fortes: 44 à 52. Rég. '24.95 — **VENTE '15.98**

250 paires de bas variés

Rég. jusqu'à '5.

VENTE '1.69 '1/5

350 costumes de bain variés

En tissu 100% lycra extensible.

Tailles: 30 à 38. Rég. '10 —	VENTE '5.98 '1/11
Tailles: 40 à 44. Rég. '13 —	VENTE '7.98 '1/15

150 bikinis 100% coton "Wolsey"

Choix de 5 couleurs. Tailles: P-M-G-TG.

Rég. '5 — **VENTE '2.69 '1/5**

500 chemises "T" à manches courtes

De marque internationale. (3 jours seulement). 10 couleurs unies.

Tailles moyennes: P-M-G-TG. Rég. '18 —	VENTE '12.98 '1/25
Tailles fortes jusqu'à 4X. Rég. '18 —	VENTE '14.98 '1/29

OUVERTURE A L'EMPLACEMENT ACTUEL, DE NOTRE

boutique

Jeune Homme

pour tailles cintrées de 26 à 38

Nombreux spéciaux d'ouverture.

PLACE STE-FOY, QUEBEC - 653-6255

faits divers et justice



"Sam" a eu droit à un fastueux banquet!

HAMILTON (PC) — Sam, une chatte âgée de six mois, qui peut toujours ronronner de contentement même si elle a causé une panne d'électricité dans le centre-ville de Hamilton la semaine dernière, a eu droit à un fastueux banquet, grâce à une veuve âgée de 80 ans.

Après avoir appris sa mésaventure par les journaux, Mme Annie MacIntosh avait écrit une lettre à Sam pour la féliciter de son courage.

La chatte avait réussi à se trainer jusque chez elle après avoir pris un choc électrique de 14,000 volts à proximité d'une sous-station de l'Ontario Hydro.

Le directeur du centre de désintoxication, où Sam loge, a expliqué que l'animal avait eu droit à un véritable festin parce que Mme MacIntosh avait cru bon d'inclure un billet de \$1 à sa lettre, comme prix de bravoure.

LaBelle subira son enquête préliminaire le 10 juillet

OTTAWA (PC) — L'enquête préliminaire de Richard LaBelle, présumé auteur d'un vol de \$3,5 millions au bureau de poste central d'Ottawa a été reportée, hier, au 10 juillet.

LaBelle, 26 ans, demeurera donc en liberté jusqu'à cette date, grâce à un cautionnement de \$25,000 déposé par un oncle gagnant de la loterie.

Résident de Verdun, LaBelle avait été arrêté par la

police d'Ottawa à Montréal, deux semaines après qu'un individu de Fort Lauderdale, en Floride, eut tenté de passer deux chèques de voyage d'une valeur de \$100 chacun. Les chèques avaient été dérobés au cours du vol du bureau de poste d'Ottawa, le dimanche de Pâques.

Il avait été arrêté par la police de Fort Lauderdale deux jours plus tôt et était revenu au Canada, après avoir été libéré grâce à un cautionnement de \$1,000.

Arrestation des trois présumés auteurs du vol à main armée perpétré à la Crémère

par Lucien LATULIPPE

Les trois présumés auteurs du hold-up commis à la Crémère-au-Toit-Rouge, hier, ont été arrêtés par la police de Québec. Une partie du butin a été récupérée.

Tous trois ont comparu en Cour des sessions de la paix, hier. L'un s'est vu refuser tout cautionnement.

Les deux autres sauront, aujourd'hui, s'ils pourront obtenir leur liberté provisoire en attendant la suite des procédures judiciaires.

La Crémère est située au 2390, 1ère Avenue. Trois individus masqués s'y sont présentés vers 0030. L'un avait un revolver. Il a fait le guet

pendant que les deux autres enjambaient le comptoir pour s'emparer du contenu de la caisse, environ \$800. La propriétaire n'a pas été molestée. Une employée était à la salle de toilette à ce moment-là.

Un policier passait

Sur les entrefaites, le const-

table Raymond Poirier, de la brigade police-jeunesse de Québec, est passé en auto devant la Crémère. Il a tout bonnement jeté un coup d'oeil vers ce commerce pour voir deux individus enjamber le comptoir et se diriger vers la sortie en toute hâte.

Le policier a compris qu'un

vol venait d'avoir lieu. Il a aussitôt immobilisé son véhicule et il a demandé du renfort. Dégainant son revolver, il s'est lancé à la poursuite des malfaiteurs, tirant quelques coups de semonce en l'air.

L'un des suspects s'est rendu immédiatement, pendant

que les deux autres filaient à toute jambe vers une camionnette Econoline garée sur la rue Choquette, à peu de distance de l'établissement dévalisé.

L'arrivée de plusieurs autos-patrouille a empêché les fuyards de s'approcher de leur véhicule.

Double Mac FAIT-TOUT CUISSON PRATIQUE

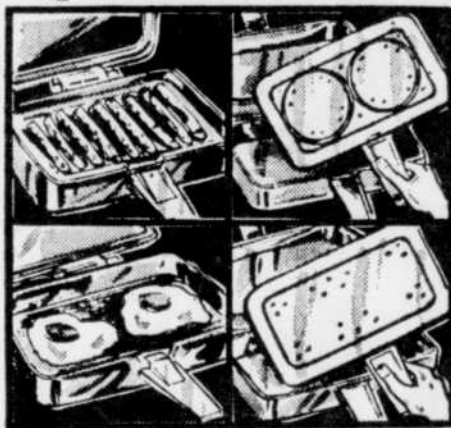
IL CUIT EN UN CLIN D'OEIL



SEULEMENT 12⁸⁸

PHILIPS

Si commode, il cuit en un clin d'oeil: hamburgers, saucisses fumées, saucisses fraîches steak "minute", jambon grillé, oeufs... et bien d'autres.



Plaque de cuisson à deux faces, unique en son genre, s'adaptant aux différents types d'aliments — rond: hamburgers, carré: sandwiches, etc.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT

LE GARÉ

JEUDI 9h. A.M. à 9h. P.M.

VENTE de

SEULEMENT 24 HEURES POUR EPARGNER! PREMIERS ARRIVES... PREMIERS SERVIS!



PRIX DE 24 HEURES

89⁹⁵

chacun

VALEUR REPOSANTE MATELAS OU SOMMIER DE 54"

Matelas de 54" à 252 ressorts spiraux recouvert de coulis résistant. Bordure préformée empêchant la déformation. Ajoutez-y le sommier pour un support parfait.

CHARME ET CONFORT CONTEMPORAIN
L'ensemble fini pacane comprend: une commode-toilette triple de 56" surmontée d'un miroir encadré et un chiffonnier à 4 tiroirs, tous les deux munis de poignées décoratives. Tête-de-lit de 54/60" incluse. Tables de nuit disponibles, en sus.

PRIX DE 24 HEURES
\$329

TELEPORTATIF NOIR/BLANC — 20"
Châssis à transistorisation intégrale. Antenne télescopique VHF, antenne-cadre UHF. **PRIX DE 24 HEURES**
Haut-parleur puissant 5" x 3". Prise pour écouteur. Coffret fini noyer avec poignée de transport.

189⁹⁵

Visitez

Zip

international

le prêt-à-apporter du meuble design

Boulevard Mamel à l'intersection Henri IV, Québec (418) 871 2221

RESTAURANT

MYKONOS

CUISINE GRECQUE AUTHENTIQUE

POUR RESERVATIONS: **692-2048**

1066, RUE ST-JEAN

renovation terminée MAINTENANT OUVERT

LAVEUSE D'UNE CAPACITE DE 18 LB
3 cycles: régulier, repassage permanent et tricot/tissu délicat. 3 degrés de température d'eau. Réglage du niveau d'eau et distributeur de javelant.

PRIX DE SOLDE
\$439

SECHEUSE A 3 CYCLES
Période de refroidissement empêchant le froissement des vêtements sans repassage permanent. 3 choix de chaleurs: régulière, basse ou "sans chaleur". Filtre à charpie.

PRIX DE SOLDE
\$289

Hotpoint

AVEC UN COMPTE LEGARE C'EST PLUS FACILE DE MAGRASINER

NOUS FINANÇONS NOTRE CREDIT

CHARGEX

ACCEPTONS AUSSI

NOS PRIX DE VENTE INCLUENT:

- MISE-DE-COTE
- INSTALLATION

7 ETAGES LEGARE

600, rue

Tél.: 529-0141

LE PLUS GRAND CHOIX À QUÉBEC 7 ÉTAGES DE MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

faits divers et justice

Procès de Guay fixé pro forma au 28 mai

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le juge André Desmeules, de la Cour supérieure, qui préside le présent terme des assises de Beauce, au palais de justice de Ville Saint-Joseph, a fixé pro forma au 28 mai, le procès de Berthier Guay, âgé

de 28 ans, de Saint-Georges de Beauce, inculpé dans le saccage du centre commercial "Carrefour Saint-Georges".

Guay a pu recouvrer à nouveau sa liberté provisoire sous le même cautionnement de \$500 par personne solvable qui lui avait été fixé à l'issue de son enquête préli-

minaire et dont le versement avait été fait par son frère.

D'ici la tenue de son procès, Berthier Guay doit demeurer chez ses parents et voir un psychiatre.

On rappelle que c'est en date du 8 décembre 1978, qu'un individu au volant d'une ancienne jeep de l'armée

a saccagé 37 des 70 boutiques, causant des dommages au centre commercial "Carrefour Saint-Georges", évalués à quelque \$700,000.

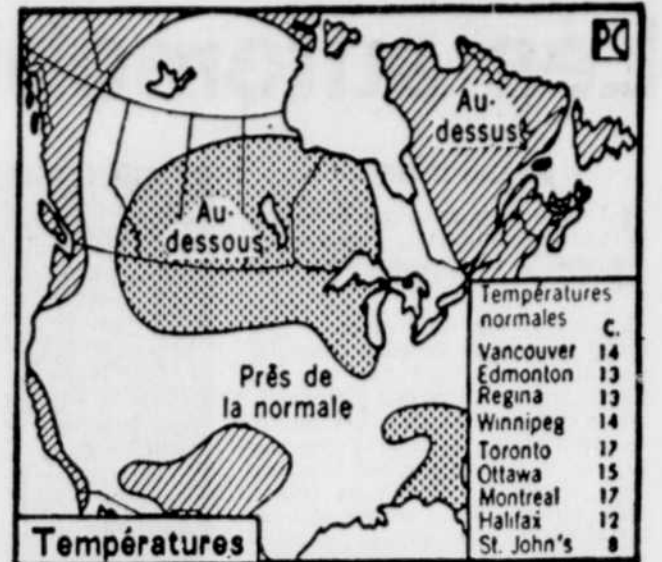
Il était environ 5h du matin, lorsque cet individu au volant d'un ancien camion de l'armée a enfoncé les portes centrales du mail nord au "Carrefour Saint-Georges" et

a tout bouleversé sur son passage dans une quinzaine de boutiques du rez-de-chaussée.

Par la suite, il est sorti et a fait le tour du centre commercial où il a de nouveau pénétré, au premier étage, en enfonçant encore les portes et a poursuivi son ravage dans une vingtaine d'autres

boutiques.

C'est le gardien de nuit Yvan Mathieu qui a lancé l'alerte aux policiers de Saint-Georges et de la Sûreté du Québec. Ils sont arrivés en trombe et ont mis la main sur le suspect qui tentait de dégager son véhicule coincé entre les murs de deux boutiques.



Du temps assez chaud

Des températures au-dessus de la normale sont prévues au Québec pour les 15 prochains jours, selon le service météorologique américain. On s'attend par ailleurs à des précipitations au-dessus de la normale dans la plupart des régions du Canada et des États-Unis. A noter cependant qu'il tombera peu de pluie dans la partie nord du Québec.

Indices concernant un corps de femme trouvé à l'Ange-Gardien

par Lucien LATULIPPE

Le corps humain de sexe féminin trouvé sur la batarde du fleuve à l'Ange-Gardien, en fin de semaine dernière, n'a pas été identifié. A son sujet, la Sûreté du Québec fait connaître différents indices qui pourraient faciliter l'identification.

La femme mesure un mètre 58, environ cinq pieds, et elle pèse 45 kg, environ 100 livres. Elle a entre 15 et 20 ans. Elle a les cheveux roux ou blonds.

L'autopsie a révélé que la mort par noyade remonte à deux ou trois mois. La jeune fille porte un jean bleu et un coupe-vent de nylon bleu avec rayures blanches et rouges. Elle a des bottes de fourrure de couleur gris. Elle porte aussi des bagues et d'autres bijoux.

Toute information supplémentaire peut être obtenue en s'adressant à la Sûreté du Québec, au numéro de téléphone 871-6201.

Au sujet de la femme déca-

pitée trouvée sur la grève du Saint-Laurent, à Lauzon, jeudi dernier, la SQ fait savoir que le corps peut peser entre 135 et 140 livres et qu'il peut mesurer cinq pieds.

La femme qui pouvait avoir de 25 à 35 ans a séjourné à l'eau plus d'un an. Comme vêtement, elle a un soutien-gorge de couleur beige et un slip de même teinte.

Quant à la jambe d'homme trouvée à Baie-des-Rochers, près de La Malbaie, la semaine dernière, la SQ précise que des examens ont révélé que l'homme pouvait être âgé de 30 à 40 ans et mesurer cinq pieds et six pouces environ.

La jambe portait un bas de laine bleue et un soulier noir lacé à quatre oeillets de largeur 4D dont le talon est usé du côté extérieur.

Toute personne qui désire obtenir ou fournir des renseignements au sujet de ces noyades peut téléphoner à la Sûreté du Québec au numéro de téléphone 871-6201.

VENDREDI
9h. A.M.
à
9h. P.M.

LEGARÉ

24 HEURES

HATEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX!
DES AUBAINES FANTASTIQUES!

PRIX DE 24
HEURES

119⁹⁵

LE CONFORT AVANT TOUT

Fauteuil s'inclinant jusqu'à la position complètement latérale. Rembourrage généreux, dossier surélevé servant d'appui-tête et pose-pieds. Recouvrement mixte: tissu à carreaux et vinyle extensible dans un choix de couleurs riches.



S'incline jusqu'à la position complètement latérale



TÉLÉPORTATIF NOIR/BLANC —
12" OFFERT UNIQUEMENT POUR
VOUS À UN PRIX EXCEPTIONNEL!



Châssis
transistorisé

Coffret
attrayant

Châssis transistorisé. Commande automatique de gain "C.A.G.". Prise pour écouteur. Haut-parleur puissant en façade. Antenne télescopique. Poignée encastrée. Coffret blanc.

PRIX DE SOLDE

98⁸⁸

VENEZ VOIR NOTRE GRAND CHOIX
D'APPAREILS DE DIVERTISSEMENT AU FOYER

JULIETTE



CHAÎNE STERÉOPHONIQUE

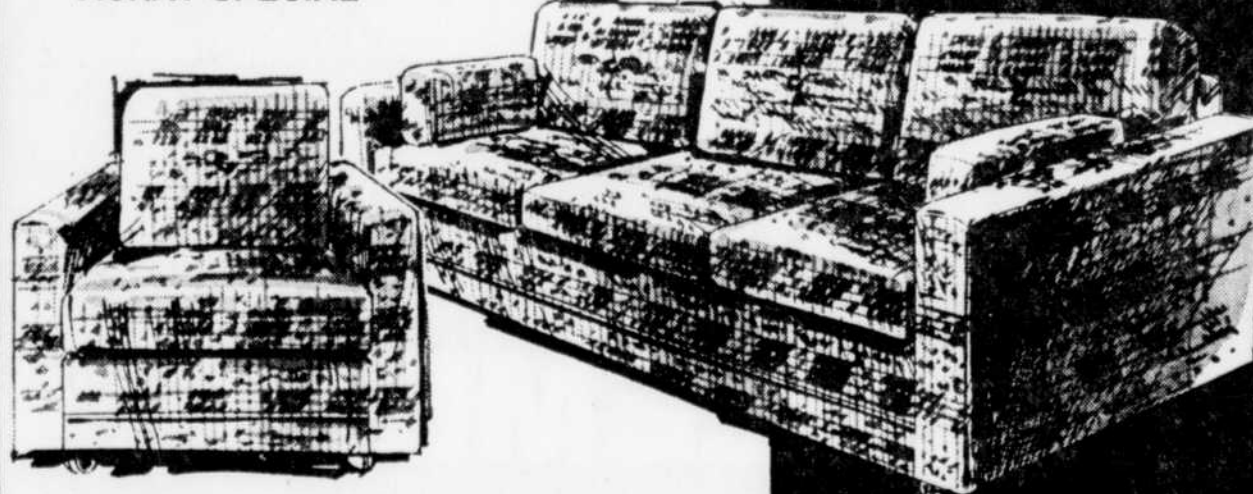
CONVENANT À TOUS LES BUDGETS

• LECTEUR 8 pistes auto-manuel • RECEPTEUR AM/FM FM stéréo • TABLE TOURNANTE Auto avec couvercle • Système de HAUT-PARLEURS à 2 voies à suspension acoustique • BASE disponible en sus

PRIX DE SOLDE

189⁹⁵

ACHAT SPECIAL



CONFORT CONTEMPORAIN

Ens. de salon 2 mcs qui consiste en un sofa de 84" et un fauteuil assorti. Recouvrement à tissage de fantaisie dans les différents tons de brun. Siège et dossier à coussins enveloppants et réversibles. Coussin détaché sur chaque côté du sofa. Roulettes à l'avant.

PRIX DE 24 HEURES

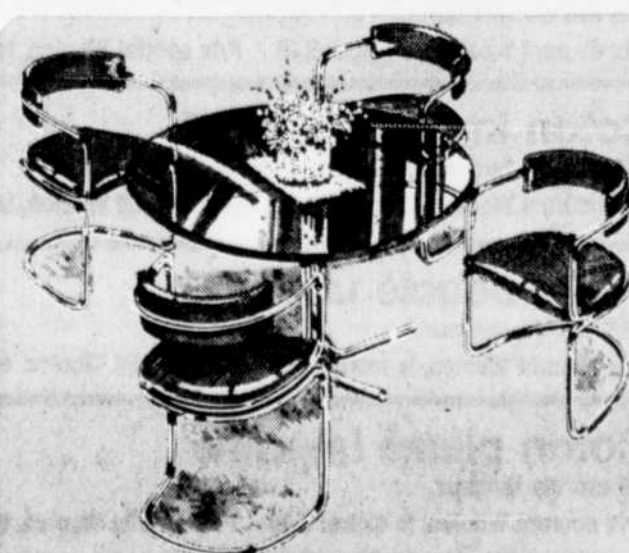
\$499

• LIVRAISON
GRATUITE



AVEC UN COMPTE CREDIT
C'EST PLUS FACILE DE MAGASINER
NOUS FINANÇONS VOTRE CREDIT

STYLE MODERNE &
SES LIGNES NETTES



Ens. de dinette 5 mcs comprenant une table ronde de 42", le dessus en verre fumé et la base en chrome poli ajustable et 4 chaises confortables à dossier arrondi, revêtues de velours côtelé brun (100% polyester).

\$299

PRIX DE 24 HEURES

MAIL ST-ROCH
St-Joseph est



LAUZON
20, rue St-Joseph
Tél.: 837-5144

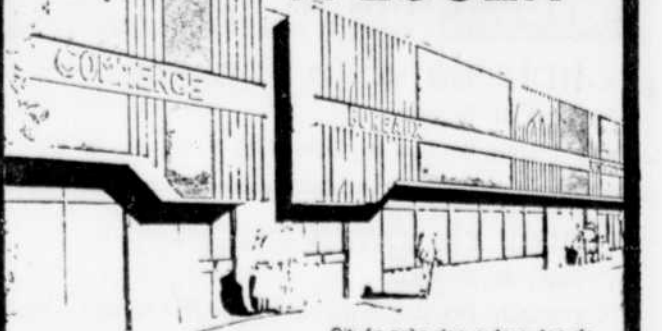
LORETTEVILLE
300, rue Racine ouest
Tél.: 842-2783

Visitez
Zip
international

le prêt-à-apporter
du meuble design

Boulevard Hamel
à l'intersection Henri IV.
Québec
(418) 871-2221

LOCAUX A LOUER



Situés près des autoroutes de la Capitale et boulevard Laurentien.

Ideal pour: Commerces - Bureaux - Restaurant - Centre de distribution - Entrepôt, etc. BATISSE ULTRA-MODERNE: 30,000 pieds, même plancher. Hauteur 16 pieds. Grandeur au choix. Gicleurs automatiques - Stationnement pour 70 voitures. Ouverture: Septembre 1979.



Centre
d'affaires
GT

Pour location:
Gilles Thériault — 529-1156 - 529-6178

faits divers et justice

Les automobilistes tenus à l'oeil... et le bon!

par Guy DUBE

La plus vaste campagne de sécurité routière que le Québec n'ait jamais connue a été lancée aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 16 juin.

Dans le but de contrer le trop grand nombre de tragédies mortelles continuellement rapportées sur nos routes, tous les corps policiers québécois, y compris les agents du ministère des Transports et ceux de la conservation de la faune (parc des Laurentides), unissent en effet leurs efforts, leurs effectifs, leurs actions et leurs offensives au cours des cinq prochaines semaines pour assagir de façon draconienne les chauffeurs indésirables.

Toutes les opérations jusqu'à maintenant mises en veilleuse ont en outre été remises sur pied: Opération Kilomètre; Opération Sobriété; Opération Transpec (autobus scolaires) et Opération Otto (vérifications).

Tous les corps policiers municipaux sans exception, tous les détachements de la Sûreté du Québec, toutes les unités d'urgence de la SQ, ainsi que tous les effectifs du ministère québécois des Transports ont l'intention bien arrêtée de faire rager par une autre province le fameux trophée de la mort constamment détenu par les Québécois amoureux de la vitesse-qui-tue.

"Oui, mais..."

Il n'y aura pas de "si" et il n'y aura pas de "mais". Ce sera inutile de tenter



Le Soleil, Gilles Lafond

Les représentants des corps policiers et du ministère québécois des Transports présents à la conférence d'information d'hier étaient catégoriques: il n'y aura pas de passe-droit pour ceux qui feront des erreurs sur la route. Peut-être pourra-t-on ainsi éviter semblables accidents...

de discuter avec les policiers. La patrouille sera excessivement sévère. C'est d'ailleurs le mot d'ordre pour les cinq prochaines semaines, surtout les fins de semaine et les périodes de circulation dense.

"Si c'est 100 km/h, ce sera 100 km/h, pas plus. Et l'on y tient mordicus", a précisé le coordonnateur de cette vaste campagne de sécurité routière, le capitaine Marcel Chamberland, de la SQ, au cours d'une conférence d'information organisée par le ministère québécois des Transports, hier, à l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville.

Parlant de ceux qui ont toujours quelque chose à redire, l'officier s'est empressé d'ajouter: "L'avenir nous dira si nous avons raison de faire ça".

Les patrouilleurs seront d'une rigidité extrême vis-à-vis des automobilistes et il n'y aura aucun passe-droit. Des policiers-motards patrouilleront en double file. L'hélicoptère surveillera du haut des airs. Des radars seront installés à des points névralgiques. Des voitures fantômes avec policiers en tenue civile prêteront main-forte aux autos-patrouilles plus visibles. Tous les appareils servant à faire passer les tests d'ivresse-mètre seront en service et attendront des "clients". Les policiers auront également à vue ceux qui sortiront en état d'ébriété des débits de boisson.

Application du Code de la route

Les corps policiers municipaux surveilleront les rues des villes tandis

que la SQ patrouillera de manière intensive sur les principales artères comme l'autoroute 20, le boulevard de la Capitale, le boulevard Henri-IV, le boulevard Duplessis, le boulevard Charest, l'autoroute 40, le boulevard Laurentien, le boulevard Sainte-Anne, etc.

Le mois dernier, dans le seul district de Québec, il y a eu 18 accidents mortels de plus que la "moyenne normale" pour un mois d'avril sur les routes.

Ca, les policiers le savent et ils ont l'intention bien arrêtée de ne pas se le laisser dire deux fois.

En conséquence, ce sera l'application du Code de la route à la lettre, autant pour la vitesse que pour la ceinture de sécurité, en passant par les mauvais dépassements, les feux de circulation, les panneaux de signalisation, les "minoues" en mauvais état de marche, etc.

Comme il a été signalé au cours de la conférence d'information d'hier, "c'est dans la tête de l'automobiliste que se trouve l'origine du fléau des tragédies routières, et non sous le capot ou sur la route. De même que l'erreur est humaine, ainsi l'accident routier est principalement humain dans sa cause et dans ses effets".

Il a en effet été établi que le facteur humain intervient de façon décisive dans au moins 85 pour 100 des accidents routiers et que la cause principale est donc immédiatement derrière le volant.

Procédure écourtée possible pour les deux frères Renaud

MONTREAL (PC) — L'enquête préliminaire de Michel et Pierre Renaud, tenue sous une ordonnance de non publicité, pourrait durer beaucoup moins longtemps que prévu pour peu que leurs avocats consentent à parapher un document que le ministère public leur a proposé hier.

Les frères Renaud sont inculpés du meurtre de l'agent René Vallée, de la police de la CUM, au cours d'une chasse à l'homme à la suite d'un vol de \$132,000 de bijoux dans un domicile de Ville Mont-Royal.

L'enquête préliminaire a débuté le 26 avril dernier et on prévoyait qu'elle tiendrait le juge Jean Longtin occupé

tout l'été. Mais la proposition de Me Ronald Schacter à ses confrères Frank Shookey et Florent Bisson, de la défense, permettrait, si elle était agréée, d'annuler la convocation de 30 à 35 témoins, ce qui serait de nature à écourter d'autant la procédure.

Les soeurs Chauvin

Quant aux soeurs Maude et Patricia Chauvin, qui auraient été en relations étroites avec les frères Renaud, elles attendent toujours d'être appelées à témoigner. Pour l'instant, et depuis quelques semaines, elles continuent d'attirer l'attention des curieux qui hantent les corridors du palais de justice.

Visitez



le prêt-à-apporter du meuble design

Boulevard Hamel à l'intersection Henri IV, Québec (418) 871-2221

RECHERCHEES!

3 JOURS SEULEMENT!

FOURRURES

USAGÉES!

Vos fourrures usagées sont précieuses et nous paierons comptant pour presque tout genre de manteau ou veste en fourrure.

Recherchons tout spécialement: Vison, renard, loup, renard-loup et rat musqué.

Ribnick Furs
224 N. 1st St., Mpls. MN

Apportez vos fourrures usagées au
HOLIDAY INN
395, rue de la Couronne,
Mercredi 16 mai
Jeudi 17 mai
Vendredi 18 mai
De 10h à 19h.
Demandez le numéro de chambre à la réception.

SUPER - SPECIAL
10e ANNIVERSAIRE
Les JEUDIS, VENDREDIS,
SAMEDIS DE MAI

PERMANENTE 10.00
A LA CREME, REG. \$16.00

TEINTURE 10.00
REG. \$15.00

EPILATION 3.00
DES SOURCILS

Pour vous accueillir: Madeleine, Lise, Benoit, Nicole

Salon LA TOISON D'OR Enr.
318, St-Olivier — 523-2544
Lise Trépanier, prop.

Woolco

SOLDE DE TISSUS

Rabais de 20% à 30%

Sélection de tissus de printemps et d'été

4 JOURS SEULEMENT

QUANTITÉ LIMITÉE

Voici quelques occasions à ne pas manquer durant cette vente-réclame

Choix de voile imprimé 115 cm de largeur. Prix courant Woolco, le mètre: 4.49 Prix spécial Woolco, le mètre:	\$3	Broderie anglaise imprimée 115 cm de largeur. Prix courant Woolco, le mètre: 5.99 Prix spécial Woolco, le mètre:	4.79
Choix de gaze unie 115 cm de largeur. Prix courant Woolco, le mètre: 3.49 Prix spécial Woolco, le mètre:	2.50	Coton imprimé calicot 115 cm de largeur. Prix courant Woolco, le mètre: 2.59 Prix spécial Woolco, le mètre:	\$2
Toile pour costumes et tenues sport 115 cm de largeur. Prix courant Woolco, le mètre: 1.99 Prix spécial Woolco, le mètre:	1.50	Tissu bouclé uni 150 cm de largeur. Prix courant Woolco, le mètre: 2.99 Prix spécial Woolco, le mètre:	\$2
Broderie anglaise unie 115 cm de largeur. Prix courant Woolco, le mètre: 4.99 Prix spécial Woolco, le mètre:	3.99	Coton plissé imprimé 98 cm de largeur. Prix courant Woolco, le mètre: 3.49 Prix spécial Woolco, le mètre:	2.50



MAGASIN À RAYONS UNE DIVISION DE F. WOOLWORTH CO. LTEE
GALERIES STE-ANNE
2960 boul. Ste-Anne, Giffard

GALERIES CHAGNON

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h. SAMEDI de 9h à 17h.

Rond point de Lévis



VENEZ AU CAFÉ ROUGE À LÉVIS
OU À LA CAFETERIA LA MOISSON D'OR
À GIFFARD POUR DÉGUSTER UN LÉGER
GÔÛTER OU UN COQUEUX REPAS

Identité des électeurs: carte-soleil abandonnée

par Paul BENNETT

Sans avoir abandonné totalement l'idée d'une carte d'électeur, le gouvernement du Parti québécois a définitivement écarté l'idée de recourir à la "carte-soleil" comme moyen de vérifier l'identité des électeurs au moment du vote.

Le ministre d'Etat à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, a tenu à apporter cette précision, hier, lors de l'étude en 2e lecture du projet de loi 3 sur l'établissement d'un registre des électeurs.

Dans un premier temps, M. Burns a fait remarquer que le projet de carte d'électeur, inscrit dans le programme du Parti québécois, n'avait pas été définitivement abandonné mais que, devant la complexité du problème, le cabi-

net avait décidé de refiler l'étude de tout ce dossier au directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté.

Le ministre a avoué candidement que ses collaborateurs n'avaient pas réussi, après plusieurs mois d'étude, à trouver une solution à ce problème, qu'ils avaient un moment cru pouvoir résoudre facilement grâce à la carte d'assurance-maladie.

Or, M. Burns et ses collaborateurs se sont aperçus en cours de route que la "carte-soleil" de la Régie de l'assurance-maladie n'offrirait pas une garantie suffisante, même si les listes de bénéficiaires de la régie doivent servir à établir la future liste électorale permanente.

Carte-soleil

Plus tard, M. Burns devait

expliquer au SOLEIL que l'utilisation de la carte-soleil aux fins d'identification des électeurs avait été écartée pour deux raisons principales:

— d'abord, parce que le directeur général des élections n'a aucun contrôle sur l'émission de ces cartes et que rien n'empêche un bénéficiaire de l'assurance-maladie de se la faire remplacer plusieurs fois au cours d'une même année;

— ensuite, parce que la carte-soleil peut être obtenue par tout résident au Québec sans qu'il soit nécessairement citoyen canadien.

Ces deux raisons ont suffi à persuader M. Burns de ne pas adopter la carte-soleil comme carte d'électeur. Quant à une carte d'identité

avec photo, M. Burns l'écarte également en raison des coûts astronomiques qu'elle représenterait, mais aussi parce qu'une telle carte réputerait selon lui à la mentalité des Québécois.

"Le Québécois moyen, croit M. Burns, est contre ce genre d'embrigadement ou de "certification". Et je suis un des premiers qui me plaindrais d'une situation où je serais obligé constamment, lorsque je me promène le soir sur la rue, de me faire dire: "Vos papiers", comme dans certains pays d'Europe."

Le directeur général des élections devra donc tenter de trouver une solution à ce problème, mais il aura tout son temps. M. Burns a en

effet indiqué qu'il n'y aurait pas de décision du gouvernement au sujet de la carte d'électeur avant les prochaines élections générales.

Au cours de la discussion du projet de loi, hier, le ministre a également révélé que le prochain recensement, l'automne prochain, qui sera nécessaire pour compléter le registre des électeurs, coûterait près de \$20 millions, soit le double du dernier recensement (\$10 millions).

Selon M. Burns, l'existence d'une liste électorale permanente évitera à l'avenir les dépenses considérables occasionnées par les recensements annuels qui, si tout va bien, ne seront plus alors

nécessaires. Il s'agira d'une économie de fonds substantielle à la fois pour le gouvernement mais aussi pour les municipalités, qui auront recours à la même liste électorale permanente.

Opposition

Pour l'opposition officielle, toutefois, le projet de loi soulève "énormément d'appréhensions", particulièrement au point de vue de l'exercice du droit de vote.

Selon le porte-parole du Parti libéral, M. Jean-Noël Lavoie (PLQ-Laval), plusieurs dispositions du projet de loi 3 sont contraires à une "politique d'ouverture" à l'égard de l'exercice des droits démocratiques, puisqu'il res-

serre les règles d'inscription des électeurs sur la liste électorale.

Pour M. Lavoie, le fardeau de la preuve en ce qui concerne l'admissibilité des électeurs devrait retomber non pas sur l'électeur mais sur le directeur général des élections. M. Lavoie a rappelé les "abus" auxquels se seraient livrés, lors du dernier recensement, certains recenseurs du PQ en vue de vérifier l'admissibilité de citoyens dont le nom était à consonnance étrangère.

M. Lavoie a terminé en réclamant "la plus grande ouverture possible dans l'exercice de nos droits démocratiques". Tout en appuyant le principe du projet

de loi, le PLQ tient, avant d'appuyer le projet de 2e lecture, à s'assurer qu'il respectera ces droits.

Aussi M. Lavoie a-t-il obtenu que les députés procèdent à l'étude article par article du projet de loi avant même qu'il ne soit adopté en 2e lecture, ce qui constitue une procédure inhabituelle.

M. Lavoie a d'ailleurs obtenu l'appui de l'Union nationale qui, par la voix du député de Nicolet-Yamaska, M. Serge Fontaine, a également exigé certains éclaircissements et a surtout insisté pour que le gouvernement abandonne définitivement l'idée d'une carte d'électeur. L'étude du projet de loi se poursuit aujourd'hui.

La condamnation de Parrot sera examinée par le BIT à Genève

MONTREAL (d'après UPC) — La condamnation du président du Syndicat des postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot, sera étudiée par le Bureau international du travail (BIT), à Genève, à la demande de la CSN.

M. Parrot, actuellement en liberté sous caution en attendant l'audition de sa requête en appel, a été condamné à trois mois de prison et à 18 mois de probation pour avoir demandé aux membres de son syndicat de défier la loi

fédérale les enjoignant à retourner au travail. Le Comité des libertés syndicales du BIT, qui est composé de représentants patronaux, syndicaux et gouvernementaux, étudiera cette affaire à une date encore indéterminée.

L'AMI DU FOYER INC.

738, RUE ST-JOSEPH EST
(en face du magasin Pollack)

L'édifice ayant été vendu, nous devons quitter notre local avant le 1er juin.

LIQUIDATION RAPIDE

de toute la marchandise en magasin

RABAIS DE

10% A 60%

Sur: TAPIS - PRELARTS - DRAPERIES - RIDEAUX - STORES - DRAPS - COUVERTURES - NAPPES - etc...

Profitez-en sans tarder!

L'AMI DU FOYER INC.

738, RUE ST-JOSEPH EST
(en face du magasin Pollack)

ATTENTION

NOS SPECIALISTES SERONT
A VOTRE SERVICE DURANT 5 JOURS
DU 15 AU 19 MAI INCLUSIVEMENT

MAINTENANT:

\$4.10 pour chaque dollar 1966 et moins

\$3.10 pour chaque dollar 1967 et moins

\$2.10 pour chaque dollar 1968 et moins

PIECES EN ARGENT DU CANADA DES ETATS-UNIS

1964 et moins .10 .40

.25 1.00

.50 2.00

1935 et moins 1.00 4.00

PIECES CANADIENNES EN OR

\$ 5 1912 \$130

1913 \$130

1914 \$305

\$ 10 1912 \$310

1913 \$310

1914 \$310

\$ 20 1967 avec étui \$140

\$100 épreuve 1976 \$130

\$100 épreuve 1977 \$200

\$ 2 Terre-Neuve \$110



DOLLARS CANADIENS (en pièces d'argent)

1935 *13⁰⁰

1936 ou 1937 *13⁰⁰

1938 *27⁰⁰

1939 *4⁰⁰

1945 *50⁰⁰

1946 *27⁰⁰

1947 ML *100⁰⁰

1947 PTD *100⁰⁰

1947 BL *42⁰⁰

1948 *410⁰⁰

1949 *10⁰⁰

1950, 51 ou 52 *5⁰⁰

1953 *4⁰⁰

1954, 55, 56 *5⁰⁰

1957 *4⁰⁰

1958 *4⁰⁰

1959 à 1966 *4⁰⁰

1967 *4⁰⁰

LE GEANT DE L'ARGENT

Edifice Banque de Montréal, 800, Place d'Youville, rez-de-chaussée

Tél.: 694-1333

Lundi, mardi, mercredi: 9h à 18h. Jeudi, vendredi: 9h à 21h.

Le samedi: de 9h à 19h.

Woolco

Boutique des produits cosmétiques



Poudre Johnson pour bébés

14 oz. Chac.

1 43



Maxi-serviettes Liberté Nouvelle

Boîte de 30 serviettes sans ceinture de Kotex.

2 29



Dentifrice Colgate

Ordinaire ou à la menthe. 100 ml.

97 c



Cure-oreilles Woolco md

Paquet de 360. Chac.

1 39

Shampooing Johnson pour bébés

450 ml. Chac.

2 09



Eau dentaire Scope

750 ml. Chac.

1 93



Cartouches "Atra" de Gillette

Paquet de 10. Chac.

2 09



Désodorisant antisudorifique Ban

En aérosol. 9 oz. Au choix, chac.

1 39



Shampooing Herbal Essence

Pour tout genre de cheveux. 450 ml.

Au choix, chac.

1 89



Offre-prime Charlie de Revlon

Eau de cologne en vaporisateur Charlie, 2,2 oz plus talc Charlie en prime. Chac.

8 75

AYEZ L'OEIL SUR NOS BAS PRIX HEBDOMADAIRES

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 MAI. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.



GALERIES STE-ANNE

2960 boul. Ste-Anne, Giffard

GALERIES CHAGNON

Rond point de Lévis

VENEZ AU CAFE ROUGE A LEVIS POUR AVOIR LE CAFE TENDU LA MONTAGNE D'OR A COUTER UN SEUL CENT DE PLUS

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI-MARDI-MERcredi: 9h à 18h JEUDI-VENDREDI: 9h à 21h SAMEDI: 9h à 17h



**pierre
champagne**

de 9h. à 11h.
Téléphone: 647-3434

Mon carnet mondain

Insomnie

Une étude sur le traitement de l'insomnie débutera sous peu à l'école de psychologie de l'université Laval. Si vous mettez plus de 60 minutes à vous endormir et si vous désirez participer à ce traitement, veuillez communiquer avec Yves Gros-Louis, à 636-5074.

Photographie

Le service des activités socio-culturelles de l'université Laval offre un atelier de création libre en photographie noir et blanc. Ce projet d'animation débute le 6 juin et se termine le 10 août. Les prix varient de \$15 à \$45. Vous obtiendrez plus de renseignements en téléphonant à 636-5800.

Horticulture

Les cours gratuits d'horticulture qui sont offerts chaque semaine, durant sept semaines, par le Centre-Jardin Beaufort obtiennent tant de succès auprès de la population de Beaufort qu'on ne peut que souhaiter que cette initiative originale (des cours gratuits offerts à tout le monde par une compagnie privée) non seulement se répète à brève échéance mais que ces mêmes cours soient offerts également à toute la population de l'agglomération de Québec. Cette année, pour cette expérience pilote, seuls les citoyens de Beaufort sont acceptés.

L'APOM

L'APOM, ce n'est pas un fruit. L'APOM, c'est l'Association des préposés en outillage municipal de la province de Québec et cette association tiendra, en fin de semaine, dans la région, sa 46^e assemblée générale. Messieurs les congressistes seront alors très bien traités... par les compagnies qui vendent de l'outillage aux municipalités. Par exemple, la Société de machinerie industrielle Inc. de Sainte-Foy et J.-A. Faguy, également de la région, leur payeront, au Holiday Inn de Sainte-Foy, un bar ouvert et un souper, samedi après-midi. Une

preuve de plus que l'APOM n'a pas tenté qu'Adam et Eve.

Simultané d'échecs

Si vous voulez vous mesurer avec un des meilleurs joueurs d'échecs de la région vous pourrez le faire, le 19 mai, à la maison Vocelle, (vulgairement appelé Chez Paul). L'inscription vous coûte \$1 et vous devez apporter votre jeu et votre échiquier. Votre adversaire, Paul Saint-Amand (fils) ne joue aux échecs que depuis quatre ans mais il dit être en mesure de rencontrer de 30 à 35 joueurs en même temps. Si vous gagnez il vous remet \$2; si vous annulez, vous récupérez votre inscription; si vous perdez, c'est lui qui empoche votre dollar d'inscription. Si l'aventure vous intéresse allez donner votre nom 'Chez Paul' avant le 18 mai.

Vélo-Volcan

Le service de police de la ville de Vanier, en collaboration avec le service des loisirs, tiendra son opération annuelle Vélo-Volcan samedi, le 26 mai, de 9h à 16h, au Centre de loisirs de la rue Bocage. Par la même occasion, les citoyens pourront faire graver de menus objets par les policiers de la ville.

4-H Métro-Sud

Le congrès régional 4-H Métro-Sud se tiendra samedi à la polyvalente de Lévis. Lors de ce congrès, on procédera à l'élection des représentants régionaux. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec Liliane Audet à 681-3588.

Les duchesses

L'Ordre des duchesses se réunira, mercredi prochain, au 740 boulevard des Chutes, à Beaufort (la maison Lortie) pour procéder à l'initiation des duchesses du 25^e Carnaval de Québec. On profitera également de cette assemblée annuelle pour tenir les élections habituelles en pareille circonstance.

Islanders vainqueurs!

Le 25 avril dernier, je publiais une note qui débutait ainsi: "Croyez-le ou non mais selon un modèle mathématique réalisé en 1976 par deux étudiants en administration de l'université Laval, ce sont les Islanders de New York qui remporteront cette année la coupe Stanley."

Espérons que les deux ex-étudiants en question, Marc Duquet et Gaston Desrochers, sont meilleurs dans leur travail que dans leurs prévisions sportives.

Ces deux spécialistes des ordinateurs avaient prévu d'une part que les Islanders gagneraient contre les Rangers; d'autre part que les Bruins de Boston sortiraient vainqueurs de leur affrontement contre les Canadiens de Montréal et troisièmement, qu'en finale, les Islanders ne feraient qu'une bouchée des Bostonnais. Peut-on, en vérité, se tromper davantage.

Le pire, c'est que m'ayant vaincu avec leur "patente" infaillible, j'avais vendu la mèche espérant faire gagner le plus d'argent possible au plus grand nombre de mes lecteurs. Cela m'apprendra à me lancer dans des prévisions sportives... et à me méfier d'un domaine que je ne connais pas du tout. Dorénavant je vais continuer à prendre pour les Canadiens comme tout le monde. Point final.

Le Festival d'été

Mais que se passe-t-il donc au Festival d'été? Est-on sûr que quand on nous affirme que l'organisme "râle ses derniers râlements" et qu'il n'y aura plus de Festival d'été à Québec parce que l'on ne peut pas connaître, à l'avance et par écrit, le montant des subventions qui seront accordées par les différents niveaux de gouvernement?

Depuis que le Carnaval et le Festival existent, les directions qui se sont succédé ont toujours déploré le retard des subventions. Cependant, la direction de ces organismes a toujours tenu promesse et les manifestations au programme ont toujours été tenues. Cette année, ce n'est pas le cas pour le Festival d'été.



La pire intersection à Québec

Où est située la pire intersection dans la ville de Québec? Chacun a sa petite idée là-dessus mais plusieurs seront sans doute d'accord que l'intersection des boulevards Dufferin-Montmorency et Saint-Cyrille, entre le parlement et le Hilton, est sans doute celle qui a été la plus mal conçue par les "ingénieurs".

Ca fait maintenant au moins cinq ans que cette intersection existe et l'ingénieur en circulation de la ville de Québec, M. Marcel Laliberté, président par surcroît du Club automobile, ne s'est pas encore aperçu qu'il y avait quelque chose qui ne tournait pas dans le coin. Il faut tout lui dire, celui-là, et plutôt deux fois qu'une.

Quand vous descendez le boule-

vard Dufferin et que vous voulez vous engager sur Saint-Cyrille vous ne pouvez le faire qu'à vos risques. Ce n'est pas interdit de le faire mais l'automobiliste n'a aucune protection, aucune flèche de priorité, rien! Alors il faut déplorer un accident toutes les semaines ou presque.

Une simple petite flèche de rien du tout nous permettant de nous engager sur le boulevard Saint-Cyrille serait la bienvenue. Quelqu'un a dû le souligner une bonne fois mais, comme tout le monde le sait, le dynamisme du service de la circulation a déjà fait ses preuves à Québec.

Des gens extra

Ceux qui connaissent ou qui ont vu, en fin de semaine dernière, aux Beaux-Dimanches, l'histoire du Dr Bethune, seront sans doute heureux d'apprendre qu'il existe un autre Dr Bethune qui a pour nom Marcel Roy.

Marcel Roy, médecin missionnaire interviewé à quelques reprises à "Rencontre" par Wilfrid LeMoine, ainsi qu'à "Second regard"



Le Dr Marcel ROY

par Julien Cormier, prendra la parole, en fin de semaine, aux Beaux-Dimanches, l'histoire du Dr Bethune, seront sans doute heureux d'apprendre qu'il existe un autre Dr Bethune qui a pour nom Marcel Roy.

Le Dr Roy, natif de La Pocatière, est le fondateur de l'Aide médicale internationale à l'enfance. Médecin missionnaire, Marcel Roy a débuté sa carrière dans le Tiers-Monde dans l'île à la Tortue, en Haïti, où il travailla auprès du père Rioux. En 1970, il se rend au Pérou et collabore avec la Croix-Rouge péruvienne débordée par les secours aux sinistrés d'un tremblement de terre. En septembre de la même année, le Dr Marcel Roy est inscrit à la "University of the Philippines" en médecine tropicale et à "Ateneo de Manila University" en langues.

Ce jeune médecin d'une trentaine d'années a décidé de consacrer sa vie à secourir l'enfance extrêmement malheureuse des pays du Tiers-Monde. Il aurait pu faire beaucoup d'argent et nager dans le luxe au Québec. Des êtres du genre sont des gens extraordinaires. Il faut les écouter et les encourager.



DES MEUBLES AU PRIX DU "GROS"!

C'est la chance que vous offre
Roger Poirier Meubles Inc. avec

\$400,000

De meubles à liquider pour faire place à de nouvelles
marchandises. Profitez-en pour vous procurer de beaux
meubles de qualité à prix défiant toute compétition!

DIVAN-LIT MODERNE Avec matelas à ressorts. Recouvrement velours acrylique. Couleur champagne - Taupe - Sable. (3 seulement) Valeur de \$795 \$495	DINETTE FUTURISTE Table rectangulaire blanche 36" x 48" extensible à 60". 4 chaises velours acrylique couleur flamme. (4 seulement) Valeur de \$695 \$449	SALLE A MANGER CONTEMPORAINE Table hexagonale avec pieds en bois. 4 chaises droites. Buffet et vaisselier. (1 seulement) Valeur de \$1495 \$895
DIVAN-LIT TRADITIONNEL Avec matelas à ressorts. Recouvrement coton imprimé. Traité Scotchguard. Fleuri beige et brun. (1 seulement) Valeur de \$695 \$495	SALON MODERNE 2 PIECES Recouvrement velours acrylique. Couleur brun ou rouge. (2 seulement) Valeur de \$1295 \$639 RABAIS 50%	SALLE A MANGER FUTURISTE Table rectangulaire 40" x 72" (extensible à 104"). 6 chaises en cuir véritable. Buffet et vaisselier. Valeur de \$5295 \$2995
DIVAN-LIT ET FAUTEUIL COLONIAL Avec matelas à ressorts. Recouvrement nylon. Couleur brun. (2 seulement) Valeur de \$1195 \$595 RABAIS 50%	SALON MODULAIRE FUTURISTE Comprend 5 fauteuils détachables. Recouvrement nylon bourgogne. (1 seulement) Valeur de \$1895 \$1195	ETAGERES MURALES FINI CHENE 3 sections largeur 72". (2 seulement) Valeur de \$995 \$589 2 sections largeur 48". (2 seulement) Valeur de \$795 \$429
DINETTE MODERNE Table ovale ou rectangulaire. 4 chaises pivotantes. Couleur tan. (3 seulement) Valeur de \$595 \$329	CHAMBRE MODERNE 6 MORCEAUX En orme. (1 seulement) Valeur de \$1595 \$995	LAMPES Lot de lampes d'échantillonnage. RABAIS 50%
DINETTE COLONIALE en érable massif Table ronde de 40" extensible à 58". 4 chaises droites. (3 seulement) Valeur de \$684 \$449	CHAMBRE FUTURISTE 6 MORCEAUX Fini chêne naturel, miroir et bambou. (2 seulement) Valeur de \$1695 \$1095	De nombreux autres spéciaux non énumérés vous attendent au magasin ou à l'entrepôt.

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 26 mai ou jusqu'à épuisement des stocks.

Facilités de paiements.

CHARGEX



1975, RUE FLEUR DE LYS, QUEBEC - Tél.: 522-1271



Espoir de règlement chez Mines Gaspé

par J.-Claude PAQUET

MURDOCHVILLE — Espoir de règlement dans le conflit qui oppose le Syndicat des métaux à Mines Gaspé, à Murdochville? Ce n'est pas impossible, disent certains observateurs intéressés.

Les négociations ont repris entre les parties dans la journée d'hier et doivent se poursuivre encore aujourd'hui.

Ce conflit a commencé le 17 octobre 1978. Depuis ce temps, trois tentatives de négociation survenues en janvier, février et avril se sont toutes soldées par un échec. Après les offres patronales présentées au syndicat en avril dernier, les quelque 1.200 membres du Syndicat des métaux avaient voté à 88 pour 100 contre l'acceptation de ces offres.

Selon nos informateurs, des efforts de rapprochement auraient eu lieu entre les parties dans la nuit de lundi à mardi et c'est hier que le conciliateur du ministère, M. André Courchesne, aurait pu réunir les parties à la table de négociation.

Interrogé à ce sujet, le président du syndicat, M. Claude Soucy, n'a pas voulu divulguer la teneur des discussions mais a dit que pour la première fois depuis le début du conflit, il avait l'impression de pouvoir négocier.

Le normatif

On sait que la dernière position adoptée par le Syndicat des métaux visait à obtenir la parité de salaires, soit une augmentation de \$1.47 l'heure, avec les autres travailleurs du groupe

Noranda Mines, ce à quoi la compagnie opposait un refus catégorique. Il semble pour l'instant que la compagnie est disposée à entreprendre la négociation sur des clauses normatives qui avaient bloqué jusque-là et que l'on pourrait entreprendre au cours de cette ronde de négociation des discussions sur les clauses monétaires.

Certains observateurs expriment l'avis que ces rencontres pourraient effectivement aboutir à un règlement. Ils estiment en effet que le prix du cuivre demeure bon, et que la période demeure la période d'exploitation la plus rentable pour l'entreprise, de sorte qu'on peut s'attendre à un effort de règlement de sa part. Bref, peu de choses ont transpiré des rencontres d'hier, mais plusieurs personnes intéressées manifestent leur optimisme quant à une possibilité de règlement.



Pour votre maison, choisissez **Kem!**



Notre peinture de première qualité d'extérieur au latex mat... riche, éclatante, durable. Blanc et couleurs

\$15⁴⁵

* le gallon ou moins

Rabais semblables sur peinture d'extérieur Fin Brillant Alkyde. Le prix de "Kem une couche blanc" est légèrement plus élevé.

Les peintures d'extérieur au latex pour maisons et garnitures Sherwin-Williams Kem sont d'application facile et séchent rapidement. Les outils se nettoient à l'eau et au savon.

La peinture de première qualité Kem au latex brillant... résiste aux intempéries, conserve son éclat et son fini lustré pour vous donner entière satisfaction. Blanc et couleurs

\$15⁴⁵

* le gallon ou moins



Choix de 267 couleurs Shelter Tone. Idéales pour le bois, la maçonnerie, la brique, le stuc, la pierre et le métal—toutes surfaces extérieures.

La peinture de qualité supérieure de **SHERWIN WILLIAMS** **Kem**



QUEBEC Baptiste Touchatou Inc. 445 boul. Pierre-Bertrand	CABANO Paul-Edgar Dumont	RIVIERE A PIERRE Laurent Belly	ST-PHILEMON André Roy Enr.
Alimentation J.-A. Carrier 251, 5e Avenue	CHARLESBOURG Baptiste Touchatou Inc. 1200, 80e Rue est	ST-ALEXANDRE Paul Ouellet	ST-VALLIER Roger Augé
K-Mart Place Fleur de Lys	Quinc. Québécoise Inc. 4625, 1re Avenue	ST-APOLLINAIRE Gonzague Rousseau 121, Principale	ST-VALERIEN Lionel Côté
Quincaillerie Létourneau 597 rue Des Oblats	Quinc. St-Jérôme 530, 63e Rue est	ST-CASIMIR Henri Tessier Enr.	ST-VICTOR Gérard Gosselin
M. Jos Racine 668, rue St-Vallier Ouest	DESCHAILLONS A. Desrochers	ST-EMILE D'AUCLAIR Matériaux Témis	STE-ANNE DE BEAUPRE Quinc. des Neiges 10516, boul. Ste-Anne Place Ste-Anne
Samson & Fillion Ltée 343, St-Paul Est	DESCHAMBAULT Raymond Paré	ST-EUGENE DE L'ISLET Philippe Normand	STE-ANNE DES MONTS J.-B. Décoration 388, boul. Ste-Anne
Sherwin-Williams Place Fleur de Lys	ESTCOURT M. A. E. Painchaud	STE-FOY K-Mart Place des Quatre-Bourgeois	STE-MARIE DE BEAUCÉ Magasin Robert Faubert Inc. 115, Notre-Dame
Sherwin-Williams 422, 3e Avenue	LANGLOIS STATION Centre de Rénovation Inc.	ST-GEORGES DE BEAUCÉ Baptiste Touchatou Inc. Chemin du Golf	SULLY Réjean Lemieux
Sherwin-Williams 720, rue St-Vallier Ouest	LAURIER STATION Philippe Laroche	ST-HONORE Julien Patoin	VANIER Baptiste Touchatou Inc. 445, boul. Pierre-Bertrand
A. Villeneuve Enr. 380, rue du Pont	LAUZON Quinc. Samson Ltée 211, St-Joseph	ST-JEAN-PORT-JOLI Quinc. de l'Artisanat Enr.	Le Coin de la Peinture 50, Beaucage
Zeller s Place Fleur de Lys	LEVIS Paquet & Jean Enr. 106, Côte du Passage	ST-LEON DE STANDON Denis Bernard	
ANCIENNE LORETTE Adélard Racine 1428, av. Chauveau	MONTMORENCY Armand Fortin 4066, boul. Ste-Anne		
ARMAGH Baptiste Touchatou Inc.	PORTNEUF STATION J.-E. Fournier		

DIAL

vous dit **MERCI**

d'avoir choisi sa collection de tissus pour préparer votre garde-robe printemps-été '79.

TOUS NOS TISSUS D'ETE EN SOLDE. SI NOS BAS PRIX NE SONT PAS LES VOTRES, FAITES-NOUS UNE OFFRE RAISONNABLE...

NOUS L'ACCEPTEURONS

SPECIAUX DE LA SEMAINE

COTON PAYSAN

Largeur 45".
Genre petites fleurs.

\$1¹⁹ le mètre *

PRIX DE VENTE DIAL

GABARDINE 100% POLYESTER

Largeur 60".
Grand choix de couleurs.

\$3⁹⁵ le mètre *

PRIX DE VENTE DIAL

RATINE DE VELOURS

Largeur 60".
Grand choix de couleurs.

\$9⁹⁵ le mètre *

PRIX DE VENTE DIAL

COTON BRODE

Largeur 45".
Très grand choix.

\$4⁹⁵ le mètre *

PRIX DE VENTE DIAL

CHALLIS

Uni et imprimé.
Largeur 45".

\$2⁹⁵ le mètre *

PRIX DE VENTE DIAL

CREPE DE CHINE

Largeur 45".

RABAIS DE **15%**

* Le mètre est 10% plus long qu'une verge.

COUPON BONI DE \$10⁰⁰

Sur présentation de ce coupon, rabais de \$10.00 sur tous vos achats de draperies en magasin déjà réduites jusqu'à 30%.

Valide jusqu'au 19 mai.



DIAL TEXTILES

89, RUE ST-JOSEPH EST

(entre boul. Langellier et St-Anselme)

2 heures de stationnement gratuit, coin Charest et St-Anselme.

NOUVEAU MAGASIN:

1177, ROUTE DE L'EGLISE, STE-FOY (FACE A CANADIAN TIRE)

Stationnement à l'arrière du magasin. Entrée par le chemin Gomin.

La Commission canadienne du blé impatiente Garon

par Marc SAINT-PIERRE

Il n'y a pas moyen de savoir exactement en quoi consisteront les règlements de la nouvelle politique qu'entend mettre en vigueur la Commission canadienne du blé le 1er août relativement aux grains de provende.

C'est ce qu'a indiqué hier, en substance, le ministre québécois de l'Agriculture, Jean Garon, au cours de la première séance de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire.

M. Garon répondait aux questions de l'opposition relativement à la décision de la Commission canadienne du blé de mettre un terme au marché libre des grains tel qu'il existait depuis 1974. Il demeure possible que cette décision signifie que les producteurs agricoles québécois devront, à compter de cet été, payer les grains plus chers que leurs collègues de l'Ouest comme avant 1973-1974.

Le ministre Garon a exhibé un communiqué de la Commission canadienne du blé, diffusé exclusivement en langue anglaise le 27 mars, qui confirme qu'elle a bien l'intention de remplacer le marché libre des grains sous contingentement. Le message n'indique toutefois pas les modalités de ce changement de système.

"Ce n'est pas encore confirmé, a dit le ministre au leader de l'opposition officielle à la commission, Julien Giascon, député de Montmagny-L'Islet, parce qu'il n'y a pas moyen de savoir sur quoi exactement on veut faire les changements. C'est une politique sournoise: la Coopérative fédérée, les meuniers québécois et l'UPA ont communiqué avec elle et, malgré ces

communications, tout ce qu'on reçoit, ce sont des télégrammes ambigus du genre: campagne électorale. Il n'y a pas moyen d'avoir une politique franche et de savoir exactement ce qui en est."

Télégramme conjoint

Le ministre a révélé avoir expédié à Ottawa un télégramme signé conjointement par le MAQ, les meuniers, l'UPA et la Coopérative fédérée pour tenter d'en savoir plus long.

Le télégramme en question est parti le 10 mai et le ministre Otto Lang, responsable de la Commission canadienne du blé (CCB), n'a toujours pas accusé réception.

"La Régie des grains, a indiqué M. Garon, qui avait été souhâtée depuis de nombreuses années, peut devenir beaucoup plus nécessaire que ne l'avaient anticipée les gens il y a quelques mois seulement."

Le ministre a par la suite indiqué que le télégramme conjoint expédié à Ottawa n'a pas été un message politique et que les signataires ont voulu lui enlever toute saveur électorale.

"On n'a pas voulu en faire un enjeu en pensant qu'après les élections fédérales il faudrait essayer d'écarter cette politique qui sera néfaste pour les producteurs québécois", a dit le titulaire de l'Agriculture.

M. Garon a toutefois ajouté qu'il allait maintenant commencer à en parler parce qu'il estime inadmissible que la CCB n'ait pas la franchise de dire ce qu'elle veut faire et de quelle façon elle entend le faire.

De l'avis du ministre, le Québec

sera la province la plus touchée par le nouveau système de la CCB s'il devait signifier une hausse des coûts du grain pour les producteurs agricoles de l'Est. L'Ontario, d'une part, a de gros besoins de grains de provende pour ses productions sans sol mais elle a un taux d'autosuffisance assez élevé en matière de céréales et, d'autre part, les provinces de l'Atlantique ont peu d'élevage. Le Québec de son côté a des productions sans sol (porc, volaille, oeuf, etc.) très développées mais produit très peu de céréales, donc doit compter sur les grains d'ailleurs dont environ 50 pour 100 proviennent de l'Ouest.

La Saskatchewan

Le ministre de l'Agriculture a également souligné que les principaux intervenants dans le dossier, du côté québécois, soit l'UPA, les meuniers et la Coopérative, ont tenté de savoir de quoi il retournait en s'informant auprès du fédéral mais sans succès.

"Comme les communiqués du fédéral sont traduits en français et qu'ils sont toujours dans une langue épouvantable, a ironisé M. Garon, on a de la misère à savoir ce qu'il veut dire."

Le ministre a indiqué en outre avoir été étonné, lors de conférences fédérales-provinciales, des demandes isolées de la Saskatchewan à l'effet de développer ses productions animales. C'est dans cette province que règne la CCB.

"Ce n'est pas en faisant un marché discriminatoire basé sur une politique différente pour les gens de l'Ouest et une politique différente pour les gens de l'Est qu'on va bâtir des productions animales dans l'Ouest et essayer d'é-

craser les productions qui se sont développées dans l'Est", a dit le ministre.

A l'heure actuelle, depuis 1973-1974, la libéralisation du marché assure l'équité entre les éleveurs où qu'ils soient au Canada.

L'Opposition

De son côté, le député de Montma-

gnay-L'Islet a assuré le ministre de l'Agriculture de son entier appui dans le dossier des grains de provende.

"L'opposition officielle va donner son appui au ministre dans la bataille qui va s'engager si les projets de modification du système des grains de provende au Canada allaient effectivement se réaliser."

M. Giascon a noté qu'il y a de l'avenir de la production porcine au Québec — le Québec a été le gros producteur de porcs en 1978 avec 3,2 millions de têtes — et que la hausse des prix advenant l'imposition de contingents par la CCB toucherait tout particulièrement l'orge.

Ce dernier grain est très utilisé dans les productions sans sol.

Un véritable "sprint" amorce les négociations dans la construction

MONTREAL (PC) — Les négociations pour le renouvellement du décret régissant les conditions de travail des 100.000 salariés de l'industrie de la construction ont débuté, hier, par un véritable "sprint" entre la FTQ-Construction et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

Les pourparlers, qui se sont déroulés contre toute attente en présence de la CSN, ont débuté aux alentours de 13 heures et se poursuivaient encore tard hier soir.

"Qu'il y ait entente ou pas, nous allons faire le point publiquement à l'occasion d'une conférence de presse",

Enjeux monétaires

Les enjeux monétaires au-

turbé ce ciel qui s'annonçait serein. La FTQ et la CSN cherchent en effet à obtenir des concessions salariales immédiates, compte tenu qu'il est fort difficile dans une industrie de cette envergure de faire payer aux entrepreneurs rétroactivement les bénéfices qui seront négociés en fin de course.

Il n'était toutefois pas exclu, mardi soir, que les parties syndicales et patronales de la construction en viennent à une entente sur les conditions de la négociation et sur des augmentations immédiates.

M. Pouliot a décrit l'atmos-

phère des pourparlers comme étant "medium", c'est-à-dire pas trop chaleureuse mais pas trop froide. C'est pourquoi il ne voulait pas se hasarder à prédire l'issue de ce sprint que la chaleur aurait rendu assez pénible au Ramada Inn.

Du côté de la CSN, on se contentait de noter que les négociations ont débuté officiellement pour la première fois en sept ans en sa présence.

Premiers ministres au Québec

Amendements

(PC) — L'Office de construction du Québec a l'intention d'apporter des amendements importants aux règlements de placement dans la construction, a révélé hier à l'Assemblée nationale le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson.

L'OCQ a déjà envoyé, il y a quelques semaines au Comité mixte une série de amendements qu'il veut apporter. Parmi ces modifications, a dit le ministre, certaines peuvent se faire plus rapidement que d'autres.

M. Johnson répondait aux questions posées par le député unioniste de Johnson Maurice Bellemare.

(PC) — La 7e conférence des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada et des gouverneurs des Etats de la Nouvelle-Angleterre se tiendra les 25, 26 et 27 juin, à l'Estérel.

C'est la première fois que le Québec est l'hôte de cette conférence, qui réunit chaque année les premiers ministres du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, ainsi que les gouverneurs du Maine, du Massachusetts, du New Hampshire, du Vermont, du Rhode Island et du Connecticut.

C'est nous autres qui avons les prix les plus bas en ville OK LA!

POUR ECONOLINES

FAITES VOTRE FINITION A L'INTERIEUR VOUS-MEME ET ECONOMISEZ CUIRETTE CAPITONNEE

\$10⁹⁵ v. li. 54 po.

- Aussi en magasin: velours capitonné et peluche
- Peut aussi servir pour bar ou porte

IDEAL POUR LE CAMPING

MATELAS RECOUVERT

Grandeur: 27"x72"x4"

SPECIAL \$24⁹⁵

MOBILIER DE SALON SECTIONNEL

5 MORCEAUX VITRE INCLUSE \$499⁹⁵

MODULES RECOUVERTS

CHOIX DE COULEURS

SPECIAL \$39⁹⁵

IDEAL POUR LE STUDIO

ENSEMBLE 5 mcx

incluant 3 chaises et 2 tables.

Vitres non comprises.

SPECIAL \$199⁹⁵

CENTRE DU REMBOURREUR

3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

QUEBEC 2090, boul. Ste-Anne 663-2961

STE-FOY Place Laurier 651-5800

LEVIS 55, rue Delisle 833-7612

Québec seulement: visitez notre département d'appareils électriques.

MISE DE COTE

CHARGE VISA

Visitez Zip international

le prêt-à-apporter du meuble design

Boulevard Hamel à l'intersection Henri IV Québec (418) 871 2221

Avis Public

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le Gouvernement du Canada a demandé au CRTC de formuler d'ici 1980, des normes et des lignes directrices propres à encourager l'élimination des stéréotypes sexistes dans les médias électroniques. Le Conseil a de plus reçu des interventions à ce sujet au cours d'audiences publiques récentes, provenant d'organismes tels que le Comité national d'action sur le statut de la femme.

Le Conseil entreprendra incessamment des discussions sur cette question avec les représentants attirés des industries de la radiodiffusion et de la publicité, de même qu'avec le grand public, pour déterminer la meilleure façon de trouver une solution au problème.

Ottawa, le 7 mai 1979

J.G. Patenaude Secrétaire général intérimaire

Mois de la valise

STRADELLINA

33 1/3% DE RÉDUCTION

6 grandeurs disponibles de valises en vinyle. Couleur brun quantité limitée.

BEAUCOUP D'AUTRES MODÈLES EN RÉDUCTION

ÇA BOUGE EN GRAND CHEZ JEROME DURANT LE MOIS DE MAI.

jerome

à de quoi vous plaire

Place Québec, 524-0745

Place Ste-Foy, 651-2374

Galerias La Canadienne, 667-6733

25 magasins et boutiques à travers le Québec.

Santé: les coupures doivent cesser (Forget)

par Ghislaine RHEAULT

La croisade contre l'augmentation des coûts des services de santé au Québec a assez duré. On dépense moins au Canada et au Québec pour les services de santé qu'on ne le fait dans certains pays (aux États-Unis par exemple).

Le gouvernement devrait donc cesser de pratiquer des coupures arbitraires dans les budgets de l'ensemble des hôpitaux pour résoudre des problèmes isolés de mauvaise gestion.

C'est l'avis exprimé, hier, par le député libéral Claude Forget, au cours de l'étude des crédits du ministère des

Affaires sociales à l'Assemblée nationale. Pour l'année en cours, les sommes affectées aux hôpitaux et aux équipements de santé atteindront près de \$2,3 milliards.

D'après M. Forget, le régime d'amaigrissement auquel les gouvernements successifs ont soumis (avec raison) les services de santé a atteint son but. Tant et si bien qu'il devient déplacé et même dangereux de continuer d'accorder autant d'importance à cette question.

«Un régime d'amaigrissement ne doit pas se poursuivre au-delà du moment où on atteint le poids voulu, disait M. Forget, au cours de son intervention-fléuve. Et le poids voulu est actuellement atteint, d'après l'administrateur des Affaires sociales sous le gouvernement Bourassa.

D'autre part, il est normal qu'une bonne part de la richesse nouvelle d'une société soit consacrée à améliorer la qualité de vie de la population, poursuivait-il. Et rien n'est plus susceptible d'améliorer de façon intelligente cette qualité de vie que l'accès facilité à des services sociaux et de santé.

La belle époque...

Ces propos ont eu pour effet d'étonner le ministre Denis Laizeur qui était directeur d'un grand centre hospitalier montréalais au plus fort de l'époque des restrictions budgétaires dans les hôpitaux du Québec sous l'ancien gouvernement.

Devançant les commentaires du ministre, le député Forget a rappelé qu'il avait tenu de tels propos à l'époque où c'était lui qui tenait les

cordons de la bourse, en 1974. Il devenait alors perceptible qu'on arriverait à un plafonnement des dépenses après une douzaine d'années consacrées à l'introduction des programmes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie.

Si les craintes d'un débordement des coûts étaient alors fondées, aujourd'hui, le défi a été relevé à la fois par le gouvernement du Québec, par les gouvernements des autres provinces et les administrateurs des services de santé. La gestion de certains hôpitaux laisse encore à désirer, mais l'ensemble du système ne va plus à la banqueroute, soutient M. Forget.

Créer ou abolir des postes

M. Forget a également accusé le ministre Laizeur d'alimenter la mauvaise humeur des syndicats et même de les provoquer en tentant de laisser croire à la création de 4.850 emplois alors qu'il annonce qu'il y a 2.000 postes en trop dans le secteur hospitalier.

Ces licenciements, affirme M. Forget, frappent inégalement les professionnels selon qu'ils sont ou non protégés par une convention collective. De sorte que des services hautement spécialisés destinés à assurer la qualité des hôpitaux, disparaissent. C'est là, d'après M. Forget, l'un des effets négatifs des compressions budgétaires aveugles dans les hôpitaux.

De la même manière, M. Forget a critiqué l'intégration de la direction de l'agrément à celle de la programmation au ministère des Affaires sociales. Cette réforme de structure

risque de réduire les contrôles de qualité dont devraient faire l'objet les établissements de santé et des services

sociaux du Québec, tant au niveau de la sécurité que de la qualité professionnelle.

L'Etat ne fait pas un effort suffisant

par Ghislaine RHEAULT

Le gouvernement actuel ne fait pas d'effort suffisant pour améliorer le sort des assistés sociaux. Ce sont les plus pauvres qui font les frais des querelles entre le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa.

Au cours de l'étude des crédits du ministère des Affaires sociales, hier, les députés Claude Forget et Camil Samson ont tour à tour plaidé la cause de ce groupe parmi les plus démunis.

D'après le député libéral Claude Forget, jamais la part que l'Etat consacre à l'aide sociale n'aura été aussi faible.

Comparant les sommes affectées à l'aide sociale de 1971 à 1976, puis de janvier 1977 à février 1979, M. Forget a affirmé qu'elles s'élevaient à 9,15 pour 100 du budget du gouvernement du Québec, en 1971-72, alors qu'elles représentent aujourd'hui moins de 6 pour 100.

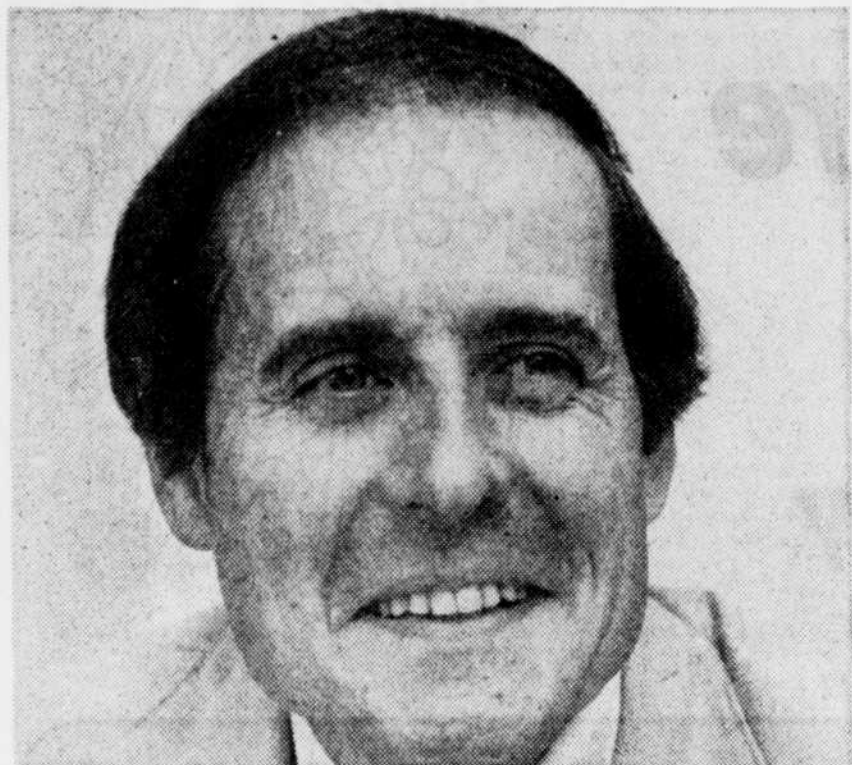
Le faible accroissement des prestations est d'autant plus grave, affirme

M. Forget, que le nombre des prestataires s'accroît sensiblement depuis deux ans: 48.000 bénéficiaires seuls et 8.000 familles.

Le député s'en prenait alors à l'ensemble de l'attitude du gouvernement à l'égard de l'aide sociale mise en évidence par son refus d'augmenter les prestations et de les indexer totalement.

Le député Camil Samson a repris cette question en faisant remarquer que les familles ne se nourrissent pas de statistiques et que le seul élément de croissance enregistré sous le présent gouvernement était la croissance de la pauvreté.

Au cours de l'étude des crédits, le député libéral Forget a annoncé son intention de questionner le gouvernement sur des projets qui trahissent, notamment celui d'un programme de perception des pensions alimentaires, sur le rapport du comité Boutin sur la discrimination dans les régimes d'avantages sociaux, sur le rapport sur le financement des régimes de rentes du Québec.



Claude FORGET

Le Soleil, Jacques Deschênes

Les points saillants

Quel usage sera fait cette année des quelque \$4,7 milliards affectés aux différents programmes du ministère des Affaires sociales du Québec?

Le ministre Denis Laizeur en a brossé un tableau hier au début de l'étude des crédits du ministère des Affaires sociales à l'Assemblée nationale. En voici les points saillants:

— Près de la moitié du budget servira à financer les centres hospitaliers privés et publics du Québec (\$2,260 millions);

— Les équipements des services de

santé draineront \$97,2 millions et les équipements de services sociaux, \$50,3 millions;

— L'aide sociale coûtera \$939,8 millions et le programme de gratuité des médicaments aux assistés sociaux \$48,3 millions;

— \$900 millions iront à la réadaptation sociale;

— \$88,7 millions à l'administration et aux services;

— Les nouveaux programmes se partageront quelque \$55 millions.

Saviez-vous...

- ☐ qu'il fait moins chaud l'été dans une maison bien isolée?
- ☐ qu'il y a moins de courants d'air l'hiver dans une maison bien isolée?
- ☐ que le Gouvernement québécois accepte de partager en grande partie les frais d'isolation des maisons du Québec?
- ☐ que les économies d'énergie que vous réaliserez en isolant votre maison se traduiront en montants de plus en plus importants chaque année?

Pour en savoir plus long, procurez-vous notre documentation dès aujourd'hui.

En participant au Programme d'isolation des maisons du Québec, vous ferez d'une pierre deux coups:

- Vous économiserez sur vos factures de chauffage dès l'hiver prochain;
- Vous profiterez d'une subvention pouvant atteindre **500\$**.

Notre programme: une subvention non imposable de 50% sur le coût des matériaux et de la main-d'oeuvre admissibles.

Si vous désirez recevoir notre dossier complet de renseignements sur le Programme d'isolation des maisons du Québec ainsi qu'une formule de demande de subvention, remplissez et retournez le coupon ci-joint ou téléphonez au 873-7121 à Montréal, ou, sans frais, au 1-800-361-5600 si vous devez passer par l'interurbain.

L'isolation, ça m'intéresse

Ma résidence principale

☐ est une maison unifamiliale

☐ construite avant 1961

Adressez ce coupon à:

Bureau des économies d'énergie
Programme d'isolation des maisons
Case postale 91
Succursale Desjardins
Montréal (Québec)
H3B 1B2

Prière d'écrire en lettres moulées

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

L'isolation des maisons du Québec, un programme pour ceux qui surveillent leurs intérêts

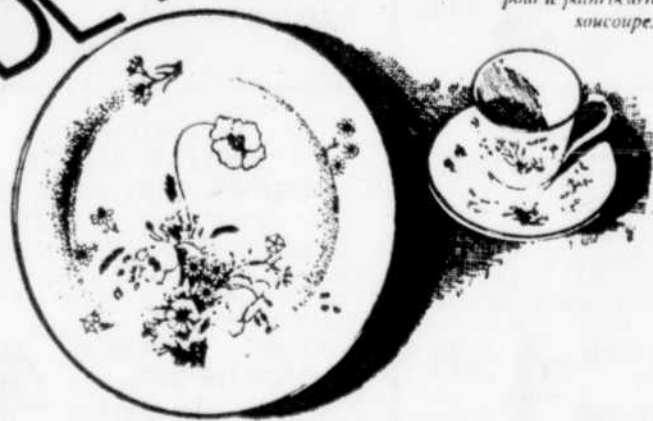
Gouvernement du Québec
Bureau des économies d'énergie

ERRATUM

Du 30 AVRIL au 26 MAI

RABAIS DE PLUS DE 30% SUR NOS COUVERTS 5 PIÈCES*

*Chaque couvert 5 pièces comprend: assiette de table, assiette à salade, assiette pour le pain/beurre, tasse et soucoupe.



Fine porcelaine
ROYAL DOULTON
de la collection
'Kind of Loving'

Profitez, dès maintenant, de cette grande vente spéciale. Venez vite choisir de magnifiques couverts en fine porcelaine Royal Doulton de la collection "Kind of Loving".

Vous économiserez plus de 30%.

Quatorze motifs au choix.

Offert chez:

16, DE LA FABRIQUE
692-3822

PLACE
DU ROYAUME,
CHICOUTIMI

PLACE STE-FOY
653-4035

BIRKS
JOAILLIERS



La maison du tissu

BouClair



Vente d'ouverture

du magasin de Ste-Foy

au 2975, boulevard Laurier

CELEBREZ A NOS 2 MAGASINS:

VILLE VANIER et STE-FOY

OUVERTURE OFFICIELLE MERCREDI LE 9 MAI

3 derniers jours

La vente d'ouverture se termine
samedi 19 mai

20 à 50%

de rabais
dans les 2 magasins
BouClair

Tissu de largeur 45"
**COTON TRES SOYEUX
REGENCE**

Pour l'élégance. Très beau tissu à petits imprimés, dans un vaste choix de teintes pastel. 100% coton lavable à la machine.

Prix BouClair 7.98 la verge
RABAIS DE 37% 4⁹⁸
la verge

"COLLECTION BOUTIQUE" PRINTEMPS-ETE 1979
De belles importations

• COTON INDIEN "Bombay" • SOIE SOUFFLEE unie • TOILE UNIE "Burlado" • "AMERATA" genre lin
• "BREEZEWAY" • "SINHUE" • COTONS A ASSEMBLER UNIS OU IMPRIMES

Des tissus de largeur 45" disponibles dans un vaste choix de couleurs et d'imprimés de toute dernière mode. De composition variée, ils sont tous faciles d'entretien et excellents pour blouses, robes, ensembles, etc.

Prix
BouClair
3.98 à
5.98
v.c.

SPECIAL
"FETE D'OUVERTURE"
Sur notre prix marqué,
RABAIS DE 20%

Tissus de largeur 45"
**DE BELLES BRODERIES
ANGLAISES**

avec ou sans bordure
Vaste choix

Broderies aux teintes pastel dans le blanc, beige, rose, bleu, vert, jaune, etc... De belles importations d'Autriche, Australie, ainsi que des Etats-Unis.

Prix BouClair 5.98 à 30.00 la verge
sur notre
prix
marqué
RABAIS DE 20%

Tissus de largeur 45"
**ROMANTIQUE - PALERMO
- CHELSEA**

Petits imprimés
De beaux tissus 100% coton, 100% polyester. Vaste choix dans les teintes pastel. Excellents pour blouses, robes, etc... Lavables à la machine.

Prix BouClair 5.98 la verge
RABAIS DE 20% 4⁷⁸
la verge

Tissus de largeur 45"
**COTON "PRESSAGE
PERMANENT"**

Teintes unies et pastel
Un grand assortiment de tissus dans un choix de plus de 20 couleurs. Composition de 65% polyester et 35% coton, facile d'entretien. Tous lavables à la machine.

Prix BouClair 2.49 la verge
RABAIS DE 27% 1⁷⁹
la verge

Tissu de largeur 45"
Teintes pastel
COTON LENO UNI

légèrement brodé
Tissu 65% polyester et 35% coton, dans un vaste choix de teintes pastel. Facile d'entretien lavable à la machine.

Prix BouClair 3.98 la verge
RABAIS DE 25% 2⁹⁸
la verge

Tissu de largeur 45"
COTON A IMPRIMES MULTIPLES

"Petites fleurs"
Polyester et coton
Un vaste choix de tissus aux imprimés jeunes et gais, dans des teintes variées. Excellents pour robes, blouses, jupes, etc... Tous faciles d'entretien, lavables à la machine. 50% polyester - 50% coton.

Prix BouClair 3.98 la verge
RABAIS DE 25% 2⁹⁸
la verge

Tissus de largeur 45"
**"DES LENOS"
COTONS IMPRIMES
LEGEREMENT BRODES**

Tissus 65% polyester, 35% coton. Lavables à la machine. Très légers. Belle collection dans des motifs imprimés. L'idéal pour robes d'été, jupes, etc...

Prix BouClair 3.98 à 5.98 la verge
RABAIS DE 40 A 50% 2⁹⁸
la verge

Tissu de largeur 45"
Pour l'élégance
POULT-DE-SOIE

Uni
Très belle collection de tissus au fini satiné dans les teintes à la mode. Choix de 16 couleurs. 100% polyester. Lavable à la machine.

Prix BouClair 5.98 la verge
RABAIS DE 20% 4⁷⁸
la verge

Tissu de largeur 45"
GUINGAN

Coton à carreaux
Teintes pastel
Vaste choix de couleurs dans les tons de vert, orange, bleu, brun, rouge, jaune, rose, etc... carreaux variant de 1/4" à 3/4", composition de 65% polyester et 35% coton. Lavable à la machine.

Prix BouClair 2.79 la verge
RABAIS DE 29% 1⁹⁸
la verge

Tissus de largeur 45"
COTONS VARIES

Vaste choix d'imprimés
Un grand assortiment de dessins et motifs aux teintes variées. Excellent pour blouses, robes, etc... Lavables à la machine.

Prix BouClair 3.49 la verge
RABAIS DE 45% 1⁹⁸
la verge

Tissus largeur 45"
**TRES JOLIS COTONS
DE STYLE "PAYSAN"**

De très jolis motifs, gais, qui font très jeune. Teintes vives, idéales pour robes paysannes. Composition 100% coton. Lavables à la machine.

Prix BouClair 3.98 la verge
RABAIS DE 20% 3¹⁸
la verge

Tissu de largeur 60"
**UNI
TISSU COSTUMIER**

Très léger, tropical
Très fine toile dans des tons unis aux coloris pastel disponibles dans plus de 20 couleurs-modes. Composition de 65% polyester, 30% viscose. Très facile d'entretien, lavable à la machine.

Prix BouClair 5.98 la verge
RABAIS DE 20% 4⁷⁸
la verge

Tissu de largeur 36"
RATINE UNIE

100% coton
Un grand choix de tissus, 15 couleurs dans des teintes pastel. Facile d'entretien, lavable à la machine.

Prix BouClair 3.98 la verge
RABAIS DE 25% 2⁹⁸
la verge

Tissu de largeur 60"
**RATINE EXTENSIBLE
A RAYURES**

80% coton - 20% polyester
Excellent tissu pour tenues de plage, robes, sorties de bain, etc... Vaste choix, très facile d'entretien, lavable à la machine.

Prix BouClair 5.98 la verge
RABAIS DE 50% 2⁹⁹
la verge

Tissu de largeur 60"
**TRICOT DE POLYESTER
MOTIFS JACQUARD**

Vaste choix
Grand assortiment de tricotés dans les motifs variés, teintes modes. Composition 100% polyester, facile d'entretien. Tous lavables à la machine.

Prix BouClair 2.98 la verge
RABAIS DE 33 1/3% 1⁹⁸
la verge

Tissu de largeur 60"
**JERSEY DE POLYESTER
IMPRIME**

Vaste choix
Grand assortiment de jerseys de polyester dans de très jolis motifs: fleurs, rayures, carreaux, etc... 100% polyester, lavable à la machine.

Prix BouClair 3.98 la verge
RABAIS DE 50% 1⁹⁸
la verge

Tissu de largeur 45"
**HAUTE MODE
CREPE PALACE UNI
TRES SOYEUX**

Très beau tissu pour haute confection. Disponible dans plus de 20 teintes unies. Excellent pour robes de soirée, blouses, etc... Tissu 100% polyester.

Prix BouClair 6.98 la verge
RABAIS DE 28% 4⁹⁸
la verge

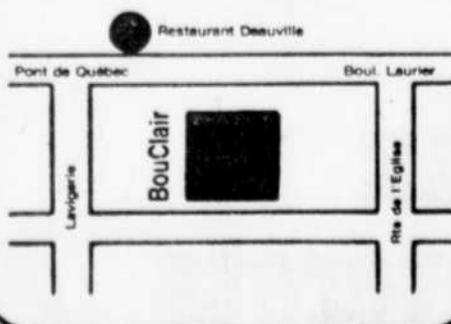
Choix de tissus à la mode, de bonne qualité, pour tous les goûts... même les plus élégants!

A L'ESTRADE, PLUS DE 100,000 VERGES DE TISSUS A NOS 2 MAGASINS

...velours côtelés, toile, jersey, satin, soie, dentelle et coton. Vous y trouverez des fins de pièces, des modèles discontinués. Venez les voir à

1²⁹
la verge

BouClair STE-FOY
2975, boul. Laurier
653-6780



Heures d'ouverture: la semaine de 9h30 à 17h30, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, le samedi de 9h à 17h.

BouClair VILLE VANIER
365, Soumande
681-0644

